Lutte contre le tabagisme

LES FUMEURS DANS LES PLACES PUBLIQUES PASSIBLES D'UNE AMENDE DE 2000 À 5000 DA

Page 05

LE CARREFOUR D'ALGERIE
Le journal du citoyen 14ème année
www.carrefourdalgerie.com
N°4170 - DIMANCHE 31 MAI 2015 - 15 DA - Edition Nationale

Cancer du sein

UNE NOUVELLE THÉRAPIE CIBLÉE CONFIRME SON EFFICACITÉ

PAGE 05

Cavalli prolongerait aujourd'hui son contrat

MCO 10 ANS APRÈS, REVOILÀ L'AFRIQUE !

Le Mouloudia d'Oran a terminé sa saison sur une très bonne note, same di après-midi, prenant le meilleur sur le champion d'Algérie dans un match animé et très plaisant qui consacra le retour des Rouge et Blanc d'El-Hamri sur le podium de la Ligue 1. **Lire en page 13**

Le nouveau PDG se veut rassurant

L'ÉTÉ SERA-T-IL TRANQUILLE POUR AIR ALGÉRIE? Page 03

Tabagisme dans les écoles

LE FORUM TIRE LA SONNETTE D'ALARME

Au lycée, les chiffres sont encore plus inquiétants: 34,3% des garçons et 3,6 des filles fument. Si ce n'est pas la drogue ou la violence, ça sera sans nul doute le tabagisme. Les enfants scolarisés sont finalement une proie facile à toutes ces tentations funestes. Qui en est responsable?
Lire en page 03

Point de Vue

Par Must H.

Parti FLN: La fin de la fronde?

Le message du chef de l'Etat, Président d'honneur du parti FLN, lu en son nom par le ministre en charge des relations avec le Parlement, Tahar Khaoua, ne laisse plus de doute si l'on se réfère à certains de ses passages sur une appréciation de la «situation anormale» que connaissait ce Parti selon l'expression qui fera date, employée par Abdelkader Bensalah à propos de l'autre formation du pouvoir, le RND. C'est bien un satisfecit global qui a été décerné à tous les dirigeants du parti FLN qui selon Abdelaziz Bouteflika, «ont su préserver la cohésion de la structure de ce parti historique … en dépit de moult tentatives de déstabilisation qui l'ont ciblé au cours des dernières années»... Il est difficile en effet de ne pas voir là une qualification négative des frondes et autres mouvements de contestation qui ont émaillé la vie agitée du vieux parti, souvent animée de coups d'Etat dits scientifiques ou de tentatives de destitution qui on eu pour résultat de le maintenir assez longtemps sous des feux médiatiques parfois féroces. Avec les précautions d'usage correspondant à la position transcendante imposée par la constitution du Président de la République, en vertu de cette hypothèse au dessus de la mêlée partisane , cette fois, le chef de l'Etat a tenu de manière feutrée en égrenant les hautes missions dont est gratifié le successeur du FLN historique à signaler qu'il doit être mis fin aux remous qui ont écorné une image qu'il convient de préserver afin de s'atteler à une réactivation sous le thème adopté pour le Congrès du «Renouveau et du rajeunissement». Force est d'observer que c'est bien la première fois depuis l'élection présidentielle de 1999, hormis le message- filigrane du discours de Sétif où le candidat au 3ème mandat rappelait ses préférences mais sans s'impliquer dans le choix citoyen, que le Président de la République intervient dans le débat interne qui agite le parti FLN au nom de ses charges honorifiques. C'est qu'il a tenu à signaler l'urgence de l'heure d'avoir à taire les dissensions qui préjudicient à une unité dont il a rappelé l'importance cruciale... La stabilisation des deux formations reconnues comme étant celles du pouvoir est largement exigée par la conjoncture économique «préoccupante» à plusieurs égards que traverse l'Algérie et de la prise de décisions probablement difficiles exigeant un consensus non seulement au sein des équipes dirigeantes mais également au sein des populations... La réaction future des groupes contestataires de Amar Saadani qui n'ont pas estimé judicieux d'assister aux travaux du Xème Congrès du FLN renseignera valablement sur la réception du message que Bouteflika a tenu à faire parvenir.

Poursuite du procès Khalifa à la Cour de Blida

A qui incombe la responsabilité?

Par Nadira FOUDAD

Les grands perdants dans ce procès Khalifa qui se poursuit actuellement, soit 08années après celui de 2007, sont ceux décédés ou ceux qui ont purgé leur peine, nous indique Me Mouda. Or, selon lui, les mis en cause ont été déboutés par la Cour suprême qui a fait 08 années pour accepter leur pourvoi en cassation après avoir purgé leur peine. Selon ses propos, il nous affirme que ces mis en cause se contredisent souvent car ce ne sont pas les mêmes déclarations ou aveux comme ceux dans l'arrêt de renvoi. Selon lui, les questions sortent très souvent de leurs carcans habituels que ce soit celles du juge, du procureur.

Pour les témoins de jeudi dernier, tous étaient unanimes à avouer pour la première fois avoir subi des pressions alors que lors de leurs auditions en 2007, ils étaient très sceptiques de faire des révélations. Me Ksantini justifie ceci par l'évolution du procès. Le procès Khalifa se poursuit au niveau de la Cour de Blida avec comme menu pour cette semaine, l'audition du S.G de la Centrale syndicale Sidi Said et du monde du sport entre autres Raouraoua, président de la FAF. Signalons à cet effet qu'actuellement seul l'ex-footballeur Ighil Méziane a été impliqué dans ce procès et il se trouve dans le box des accusés après avoir purgé sa peine. Sa prise de corps ainsi que celle de tous les accusés qui l'ont rejoint dans ce box sous haute surveillance, est à la fois fortement contestée et dénoncée par les robes noires que nous avons approchées entre autres Me Lazzar. Ils sont montrés du doigt par le juge Antar Menaouar, jeudi dernier, alors qu'il auditionnait les témoins pour leur signifier s'ils ont des relations directes ou des liens de parenté avec ces détenus. Cependant la prise de corps, selon Me Amara Mohcène, est une procédure légale qui intervient conformément aux procédures en vigueur. A la question de savoir s'il peut nous citer des articles dans ce sens dans le code de procédures pouvant la justifier, il mettra un temps fou à chercher avant de déclarer forfait. Cependant, notre interlocuteur reconnaît par contre que le code civil français a déjà abrogé cette mesure de prise de corps, ce qui n'est pas encore le cas pour l'Algérie, tout en rappelant que lors de notre précédente édition, Me Benbraham nous a clairement signifié que notre pays applique, actuellement, le code français et non le code anglo-saxon suite au rejet de la formule « Objection » de Me Lazzar par le juge .A la lecture de ces deux déclarations, l'on se demande s'il existe un vrai paradoxe dans la machine judicaire algérienne. Dans les coulisses de la Cour, Me Lazaar, avocat du principal accusé Moumène Khalifa, fustige devant ses confrères l'attitude du juge Antar Menaour qui selon lui, situe les questions qu'il doit poser aux témoins. Toute la séance de jeudi dernier était consacrée à l'audition des ex-directeurs d'entreprise publique. Ceux-ci ont révélé avoir subi des pressions de leurs tutelles respectives pour procéder à des dépôts au niveau des différentes agences de la défunte Khalifa Bank.Ces ex-responsables qui comparaissaient en tant que témoins, ont précisé qu'ils ont vu par la suite leurs carrières compromises du fait d'avoir endossé seuls la responsabilité suite au retrait d'agrément à l'ex-Banque Khalifa en 2003. Ils ont purgé leur peine et ont vu leur carrière compromise alors qu'ils n'avaient fait que suivre des instructions de la Direction générale, et qu'ils auraient été sanctionnés pour refus d'obéissance s'ils refusaient d'obtempérer. En outre, ils ont notamment remis en cause le rôle «irresponsable» des Conseils d'administration et des holdings. Ils expliquent qu'ils ont été contraints de placer des fonds à la Banque Khalifa, suite à une instruction du Conseil d'administration. «On nous a même félicités pour avoir réalisé un bénéfice après de tels placements», diront certains. Après le retrait de l'agrément de Khalifa Banque par la Banque d'Algérie, la majorité de ces cadres ont perdu leur poste en dépit du fait qu'ils aient réalisé des bénéfices car plusieurs ont retiré leurs fonds et les bénéfices attractifs dont les taux d'intérêt plafonnaient les 10 et 11 % avant la banqueroute de la Banque dont l'entreprise nationale des services et des forages pétroliers. Dans leurs témoignages respectifs, jeudi après-midi, ils ont tous dénoncé l'attitude soit du Conseil d'administration soit celle des holdings dans leurs responsabilités directes pour les dépôts. Saâdi Nadir, DG de l'Institut national de cartographie, et dans son long témoignage, remis très souvent à l'ordre par le procureur Azrag Arras, fut admis à la retraite pour avoir fait un placement de 240 millions en 2002. D'autres, tel le directeur de la COSOB qui a focalisé, jeudi après-midi, sur le concept de « confiance » puisque selon lui cette Banque a bien été agréée par la Banque d'Algérie.

EXÉCUTEURS D'ORDRES ?

Lors de leur passage devant le juge Antar Menouar, ces ex-directeurs d'entreprises publiques ont déclaré avoir déposé de l'argent au niveau de la Banque Khalifa "sous la pression et instruction de leurs tutelles", citant le Conseil d'administration et la Direction générale pour les uns et le holding dont ils dépendaient pour les autres, à l'instar de l'ex-directeur régional de l'entreprise de l'élevage avicole à Bejaïa, Yaissi Djebbar. L'ex-PDG de l'organisme national de contrôle technique, Azouz Hamid, avait déclaré devant le tribunal criminel qu'il a été "accusé de mauvaise gestion car il avait refusé d'exécuter la résolution portant retrait de l'argent de l'organisme des banques publiques pour les déposer à l'agence Khalifa d'Oran". Il avait précisé qu'il a été dans l'obligation, par la suite, de déposer près de 71 millions DA avec un taux de 11%, mais n'a pas pu récupérer 68 millions DA, ce que "lui a valu un blâme pour mauvaise gestion du même Conseil d'administration». Par ailleurs, certains témoignages ont fait ressortir que des entreprises publiques ont pu récupérer leurs placements à termes ou par remboursement par anticipation. L'entreprise nationale des travaux de forages de Hassi Messaoud et l'entreprise de l'approvisionnement en bois, dont les ex-directeurs, respectivement Kacemi Azzedine et Akhrouf El Hadj, ont affirmé avoir "retiré outre les intérêts mais aussi l'argent placé au sein de Khalifa Bank", ce qui a fait dire au juge Antar Menouar "que cela constitue un fait rare dans cette affaire".Signalons qu'un vrai duel a prévalu lors de la séance de jeudi dernier, entre le juge et président de la séance et le procureur sur la nature des questions à poser aux témoins. L'avocat de la partie civile, Me Meziane, n'a pas intervenu pour interroger les témoins lors de la séance de jeudi dernier pendant que le liquidateur Moncef Badsi et Me Lazzar chuchotaient ensemble en catimini.

LE CARREFOUR D'ALGERIE
LE JOURNAL DU CITOYEN - 11ÈME ANNÉE

EDITE PAR LA SARL **EDIMARCOM-DIST**
Au Capital de 100.000 DA

Direction - Rédaction - Administration
16, Bd Docteur Benzerdjeb - ORAN
Tél: 041 29 69 76 / Fax: 041 29 17 89

Directeur de la Publication
Abdellah BOUHALI

Conception PAO
Le Carrefour d'Algérie

Bureau d'Alger
Maison de la presse de Kouba
Tél:021 28 95 65
Fax: 021 28 95 34

Impression Ouest
Société d'Impression de l'Ouest (SIO)
Zone Industrielle - d'Es-Sénia - ORAN
Impression Centre: SIA
Diffusion Ouest: SEDOR
ANEP Alger
01, Avenue Pasteur
Tél: 021 73 76 78 / 021 73 71 28
ANEP ORAN
Tél: 041 33 48 95 / Fax: 041 33 48 95

Siteweb: **www.carrefourdalgerie.com**
E-mail: lecarrefourdoran@yahoo.fr

Tous les manuscrits et les photos remis au journal ne peuvent faire l'objet d'aucune réclamation.

Le nouveau PDG se veut rassurant

L'été sera-t-il tranquille pour Air Algérie?

Mohamed Abdou Bouderbala veut un été sans encombre. Pour sa toute première sortie, le nouveau PDG d'Air Algérie, fraîchement installé dans son poste, se veut «prudent» et «optimiste» à la fois. Il ne privilégie pas une réforme dans son secteur, du moins pour cet été. Il veut juste avoir tout son temps afin de garantir aux estivants un été 2015 «tranquille» comme le souligne TSA (Tout sur l'Algérie). Pas seulement, il veut du temps nécessaire dans l'étude des dossiers avant d'entreprendre une action. Il souligne que son ambition est de récupérer les clients mécontents de la compagnie aérienne nationale. Il a affirmé ce samedi 30 mai, concentrer ses efforts sur la saison estivale afin d'assurer un «été tranquille» aux passagers de la compagnie nationale. L'ex-DG des Douanes algériennes, nommé au poste de DG D'Air Algérie, afin de donner davantage de dynamique au secteur du transport aérien national, s'exprimait à l'occasion de la réception du nouvel Airbus A330-200 d'Air Algérie. La cérémonie s'est déroulée en présence du nouveau ministre des Transports, Boudjema Talai. Pour sa première sortie médiatique, le nouveau patron d'Air Algérie a été donc prudent. Fraîchement nommé, Bouderbala affirme qu'il veut prendre son temps pour étudier les différents dossiers avant de se lancer dans une quelconque réforme: «Les chantiers seront entamés par la suite (après l'été, NDLR), notamment pour récupérer les clients insatisfaits, dira-t-il. Comme attendu, Bouderbala a été accueilli avec les questions comme celles ayant un lien essentiellement avec les tarifs des billets et la qualité de service. Bouderbala affirme que «les dossiers sont à l'étude, on va prendre notre temps et éviter la précipitation. Il indique que s'il y a lieu d'apporter des changements, ce sera fait plus tard. «La priorité est de gérer la période de l'été, répète-t-il. De son côté, le ministre des Transports, Boudjema Talai, a fait preuve de la même prudence. Il concède tout de même qu'une amélioration de la qualité de service s'impose. Pour lui, la réception des nouveaux appareils s'inscrit dans la logique d'assurer un service de qualité à la clientèle. Il précise toutefois que l'essentiel du travail doit être fait dans l'organisation de la compagnie (retards, administration, services…). L'avion long-courrier d'une capacité de 251 sièges, un Airbus A330-200 identique à celui réceptionné en avril dernier vient étoffer la flotte d'Air Algérie. Cette dernière sera enrichie d'un troisième A330 dont la livraison est prévue le mois prochain (juin 2015). Par la suite, la compagnie aérienne recevra ses 08 Boeing 737-800 (148 places) en juillet et décembre 2015 puis en avril, juin, août, octobre, novembre et décembre 2016, selon le programme de livraison. Ce n'est pas tout. Air Algérie attend deux autres Boeing, des 737-700C (112 places, convertibles en avions cargo). Ils sont attendus en mai et septembre 2016. Enfin, les autres commandes d'Air Algérie concernent des ATR 72-600 pour les lignes intérieures (66 places). Le premier a déjà été réceptionné en décembre 2014, en attendant deux autres appareils identiques dont la livraison est prévue le mois prochain.

B.H.

Tabagisme dans les écoles

Le Forum tire la sonnette d'alarme

Au lycée, les chiffres sont encore plus inquiétants: 34,3% des garçons et 3,6 des filles fument. Si ce n'est pas la drogue ou la violence, ça sera sans nul doute le tabagisme. Les enfants scolarisés sont finalement une proie facile à toutes ces tentations funestes. Qui en est responsable? Pour les parents d'élèves: C'est l'Ecole qui aurait failli à sa mission éducatrice d'une manière efficace. Pour d'autres, c'est la famille qui serait responsable de ces grands dérapages. En vérité, ce n'est ni l'un, ni l'autre. Ces enfants sont victimes de tout un système s'interférant afin de créer une telle situation. Un système hybride ayant perdu ses repères, une malformation sociétale, due probablement à une mauvaise appréhension de certaines valeurs de la modernité. On aurait sans doute compris le principe de la liberté individuelle est un enfoncement débridé dans un «laisser faire» effréné. Si les méfaits innombrables du tabagisme sont connus pour l'adulte, que dirait-on donc, pour un enfant dont le corps est plus fragile, à savoir le cancer, bronchite chronique obstructive, maladies cardiovasculaires prématurés, mais également altération de la peau (masque du fumeur), du moral et de la libido… Selon des statistiques de l'OMS, on vient de dénombrer 25 maladies, dont la consommation habituelle de la cigarette pourrait facilement provoquer. Toujours, selon la même Organisation mondiale de la Santé, le tabagisme a fait passer au trépas environ 06 millions de victimes, dont 600 mille par tabagisme passif. Cette effrayante propension contient un quart des enfants. Un rapport récent de l'OMS fait, en outre, mention d'une donnée effroyable: le tabac tue 3 fois plus que les homicides, l'alcool, les accidents de voiture, le sida et les suicides. Ce qui est exigé, actuellement, est une mobilisation générale des forces vives de la nation, afin de porter une assistance tangible au ministère de l'Education nationale. Se rapprocher des établissements scolaires, préconiser des campagnes de sensibilisation auprès des enfants et ados scolarisés. Dialoguer, échanger, se mettre à l'écoute, de ces enfants victimes, déceler leurs problèmes inavoués, s'intéresser à leurs préoccupations. En plus, organiser des portes ouvertes, des conférences, pourquoi pas des sanctions «positives» contre ceux qui introduisent ces poisons à l'intérieur des établissements. Faut-il reconnaître qu'une certaine négligence est attestée de la part de ceux «considérés» comme ayant une responsabilité morale, dans la société.

B.Abdelkader

Recherche scientifique et du développement technologique dans l'Éducation

Le comité sectoriel permanent installé

La ministre de l'Education nationale, Nouria Benghebrit a procédé samedi à Alger à l'installation du Comité sectoriel permanent de la recherche scientifique et du développement technologique dans le domaine de l'éducation. "L'installation de ce comité a consisté en la présentation de deux dossiers, celui notamment du projet portant modification des dispositions du statut de l'Institut national de la recherche pour l'éducation (INRE) pour le mettre en conformité avec l'Etablissement public à caractère scientifique et technologique (EPST)", a précisé Mme Benghebrit à la presse, en marge de la l'installation de ce comité. Mme Benghebrit a ajouté que la statut particulier régissant l'INRE, chargé de la mise en ouvre du programme de la recherche en éducation, ne permettait pas actuellement de faire de la recherche, précisant que le basculement de l'INRE vers celui d'EPST "permettra notamment aux détenteurs de magisters et de doctorats d'exercer leur talents et de faire profiter de leur savoir-faire en vue de trouver des solutions à certains problème du secteur". Elle a indiqué, dans ce cadre, que l'éducation représentait le "fondement essentiel" du développement d'une société, affirmant qu'elle "ne peut pleinement jouer son rôle à cet égard, que si elle est, de la plus haute qualité possible et si elle est pertinente par rapport au cadre de développement". "La démarche de redéploiement stratégique de la réforme de l'école exige un accompagnement en matière d'expertise et d'évaluation, d'où l'importance de la recherche en éducation", a-t-elle dit, annonçant une conférence nationale pour juillet prochain pour évaluer le cycle secondaire. La ministre de l'Education nationale a souligné, dans ce sens, que le développement de la recherche-action, de manière particulière, favorisait l'intégration de la recherche en éducation, "parce qu'elle vise la résolution de problèmes pratiques et peut avoir un impact sur la pratique pédagogique", a-t-elle ajouté.

Election des membres du CC du FLN

«L'opération se déroule dans un climat démocratique»

Le responsable de la communication du parti du front de libération nationale (FLN) Saïd Bouhadja, a affirmé samedi à Alger que l'élection des membres du comité central se déroulait dans un climat démocratique. M. Bouhadja, membre du bureau politique du FLN a fait savoir dans une déclaration à l'APS en marge du 3e et dernier jour du 10e congrès du parti que le secrétaire général sortant Amar Saadani a donné des instructions aux délégués pour choisir deux militants et une militantes pour chaque Mouhafada de siège des wilaya et un militant et une militante pour chaque nouvelle Mouhafada parmi celles nouvellement créées. A une question sur les candidatures au poste de secrétaire général du parti, M. Bouhadja a répondu qu'il n'y avait pas, à sa connaissance, d'autres candidats que M. Saadani. Il y a consensus autour de cette personnalité, a-t-il soutenu ajoutant que "sur la base de ce consensus, le comité central devra plébiscité M. Saadani. Les statuts du parti adoptés vendredi stipulent que le comité central est composé de 455 à 505 membres élus par le congrès.

Tribunal criminel d'Alger

De la relaxe à la peine capitale dans une affaire de terrorisme

Le tribunal criminel d'Alger a rendu vendredi tard dans la nuit des jugements allant de la relaxe à la peine capitale (par contumace) dans une affaire remontant à 2012 et impliquant 34 individus poursuivis pour formation terroriste, rapts, assassinat et pose de bombes dans la région centre du pays . Les jugements ont concerné 33 accusés, le 34 absent à l'audience n'a pas été jugé. 16 accusés Rahib Abdelghani, Medar Lokman, Benari Abderahmane, Mahmoudi Ahcène, Nedjar Ahmed, Karmous Brahim, Khalef Amine, Tayeb Fateh, Djouahra Abdelmadjid, Djouahra Rabah, Djouahra Ahmed, Djouahra Youcef, Larbi Moussa, Medjadj Mohamed, Slimani Ameur et Gouri Abdelmalek ont été condamnés, par contumace, à la peine capitale. Les deux principaux accusés, Hamadane Mohamed et Haddad Fodil (en détention) ont été condamnés à la réclusion criminelle à pérpétuité pour homicide volontaire avec préméditation, rapts, pose d'engins explosifs sur la voie publique et vol à main armée. Tayeb Hamid et Salim Ghiles ont été condamnés respectivement à 20 et 15 ans de prison ferme alors que des peines de prison allant de 18 mois à 5 ans ont été infligées à huit autres accusés. Le reste des prévenus dans cette affaire ont bénéficié d'une relaxes ou de l'extinction de l'instance publique. Selon l'arrêt de renvoi, les faits remontent au 29 septembre 2012 lorsque les services de sécurité de Tizi Ouzou ont arrêté le terroriste recherché Hamdane Mohamed allias Abdelqahar Abou Naim qui activait dans les régions de Boghni et Draa El Mizan au sein de la katiba El Farouq relevant du groupe salafiste pour la prédication et le combat (GSPC) connu actuellement sous l'appellation Al qaida au Maghreb islamique (Aqmi). Passant aux aveux, le prévenu qui a reconnu sa participation dans plusieurs attentats terroristes meurtriers et le rapt de citoyens avec demande de rançon. Il a également reconnu avoir participé en 2008 aux attentats contre des militaires à Takhout, puis en 2009 à l'assassinat d'un policier à Ait Ouahab dans la commune de Ait Toudert et à une attaque contre un véhicule de transport de voyageurs qui a coûté la vie à ses sept passagers. Il a participé, selon ses aveux, à plusieurs rapts, dans la région de Tizi ouzou, dans lesquels le montant des rançons exigées oscillait entre 140 et 200 millions de centimes. Le prévenu a également orienté les services de sécurité vers les caches de ses acolytes.

Pôle & Mic

Par B.Nadir

Aucun changement!

Pas de changement au FLN sauf que les adversaires de Saïdani ont été éli minés et ont perdus la face. Indirecte-ment, ils sont «out» et n'auront plus le droit de parler au nom de l'ex-parti unique. Le soutien de Bouteflika au SG a fragilisé l'opposition au FLN. Un soutien à l'avantage de Saïdani et ce dernier fera tout pour placer ses «pions». Pour certains, c'est l'heure de l'émergence des «jeu-nes» au FLN. Un rajeunissement sans aucune signification, car les «jeunes loups» prêtent al-légeance au SG et donc pas à un alternatif. Saïdani aura la paix jusqu'à la prochaine échéance électorale. C'est lors des législati-ves que Saïdani aura à choisir entre les «jeu-nes» et ceux qui ont de l'argent. Saïdani a pro-fité des «erreurs» de Belkhadem lors des choix des candidats aux législatives pour se mettre aux devants de la scène et il sera mis à rude épreuve lors de ce rendez-vous. Pour certains, le pouvoir penserait à l'après Bouteflika en pla-çant ses «hommes» au sein du FLN. Il faut le dire que depuis 1992, le FLN n'est plus un parti qui propose des idées ou des programmes mais une machine électoraliste. Saïdani fera l'affai-re du clan présidentiel et du sérail. Il n'irait pas à s'opposer à leur volonté. Le FLN de Saïdani ne proposera rien et fera la même chose que Belkhadem en se contentant que le parti œuvre pour la mise en œuvre du programme de Bouteflika. Saïdani continuera son show politi-que jusqu'à la présidentielle. Au RND, Bensa-lah a préféré se retirer en évitant une crise comme celle qui a secoué le FLN. Bensalah qui a bien assumé son rôle de défenseur du clan présidentiel, ne pouvait plus tenir le «coup» face à ses adversaires. Certainement, c'est Ouyahia qui le succédera. Ouyahia pourrait mieux servir le clan de Bouteflika, car, contrai-rement à Saïdani discrédité politiquement, Ou-yahia est un baroudeur. Il sait parler et «polé-miquer». Mais le couple Saïdani-Ouyahia ferait l'affaire du pouvoir!

Finances

Benkhelfa appelle à un service public performant

Le ministre des Finances, Abderrahmane Ben khelfa, a appelé les cadres supérieurs de l'ad ministration des finances à mettre en place un service public "performant", tout en les exhortant au respect de la rigueur et de l'éthique dans l'accomplis-sement de leurs tâches. Lors d'une réunion qu'il a tenue, jeudi dernier, avec les cadres supérieurs de son secteur, le nouveau ministre des Finances a rap-pelé à ces derniers le "contexte particulier" que traverse le pays qui impose "de rehausser la productivité du travail par l'amélioration de la qualité de la ressource humaine et l'encouragement de la polyvalence dans le respect des prérogatives et responsabilités de chacun", a indiqué samedi un communiqué de ce ministère. Evo-quant la question de la gestion et du suivi des affaires relevant de la compétence de son administration, Ben-khelfa a mis l'accent sur la nécessité de la "vigilance" à apporter dans le suivi des "priorités assignées". Dans ce sens, il a tenu à rappeler les principaux projets de modernisation de l'administration financière, mettant l'accent particulièrement sur ceux présentant des ré-sultats tangibles et un impact positif immédiat sur la qualité du service public. Ce qui nécessite, selon lui, l'implication des structures opérationnelles concernées ainsi que la réactivation des programmes de forma-tion et de développement des compétences.

Port de Djendjen (Jijel)

Perspectives encourageantes malgré la baisse du trafic véhicules

Moins de 98.000 véhicules, tous types confondus, ont été débarqués au port de Djen-djen (Jijel) à la date du 25 mai dernier, contre 127.250 à la même période de 2014, a appris l'APS auprès des res-ponsables de l'entreprise portuaire (EPJ). Les nouvelles dispositions fixant les conditions et les modalités d'exercice de l'activité des concession-naires ont fait que de nombreux véhi-cules sont restés à quai faute de sa-tisfaire aux critères consignés dans le nouveau texte, même si, aujourd'hui, l'Entreprise portuaire indique s'être mise au diapason de la nouvelle règ-lementation. Un mal pour un bien, cette situation, tout en n'ayant aucun impact significatif sur le chiffre d'affai-res de l'entreprise portuaire, a permis une meilleure fluidité lors de l'évacua-tion du port dont les espaces ressem-blaient à une fourmilière, encombrés de matériels et de marchandises di-verses (bois, blé, tubes, rouleaux en acier, ciments conditionnés dans des big bags, enginsà). La cadence d'éva-cuation qui était de 3.000 véhicules par jour en moyenne est actuellement de l'ordre de 600 à 900 véhicules quo-tidiennement, a-t-on indiqué à l'EPJ. Le port de Djendjen qui a entamé le premier trimestre de l'année 2015 avec une hausse appréciable du tra-fic portuaire, évaluée à + 11 pour cent par rapport à la même période de l'an-née écoulée, prévoit û et c'est là le re-vers de la médaille û une baisse des importations notamment pour ce qui est du trafic de véhicules dont l'entre-posage contribue, dans une large pro-portion, au chiffre d'affaires de l'entre-prise, affirment ses responsables.

AMÉLIORER LES RENDEMENTS PORTUAIRES

Dernier port commercial construit en Algérie après l'indépendance, consi-déré comme le plus important ouvra-ge portuaire en Méditerranée en ter-mes d'espaces et de tirant d'eau, Djendjen, une infrastructure reconnue performante, essaie malgré tout de s'adapter à cette conjoncture par l'amélioration des rendements por-tuaires en offrant des prestations de qualité aux clients en vue de capter d'autres types de trafics, font savoir les gestionnaires. Selon les mêmes sour-ces, la durée de consignation du port qui était, par mauvais temps, de 40 à 50 jours, a été réduite à 09 jours. Cet-te nouvelle donne permet de booster les activités de cette installation por-tuaire dont le trafic est passé de 2,74 millions de tonnes en 2010 à plus de 4,57 millions de tonnes à fin 2014. Ce port entend consolider ses acquis avec les différents programmes d'in-vestissements initiés, pour augmen-ter ses capacités de manutention et d'entreposage des marchandises et la réalisation de terminaux spéciali-sés. A ce titre, il y a lieu de rappeler le lancement des travaux de réalisation d'un terminal de transbordement de conteneurs pour un délai de 30 mois confiés à une entreprise sud-coréen-ne, Daewoo Engineering and Cons-truction.

EXTENSION TOUS AZIMUTS

Ce futur terminal, situé dans la zone centrale du port, disposera de 03 quais distincts de 239 mètres linéaires, 390 ml et 950 ml, selon une fiche techni-que. Il est précisé que les terre-pleins auront une superficie de 55 hectares, soit une zone à remblayer avec un vo-lume de 2,5 millions de mètres cu-bes de matériaux. Le chantier "avan-ce bien, avec une cadence soutenue pour rattraper les retards enregistrés", soulignent les responsables de l'EPJ, rappelant que l'entreprise en charge du projet avait été sommée par le mi-nistre des Transports, en visite dans la région en décembre dernier, de se redéployer pour être au rendez-vous avec les délais contractuels fixés à 30 mois. En attendant l'entrée en service de ce terminal, l'entreprise émiratie DP World, qui a obtenu une concession pour 30 ans, opère des porte-conte-neurs qui accostent au port de Djend-jen, a-t-on constaté mercredi 27 mai où 11 navires étaient à quai et 7 autres en rade. Ce terminal à conteneurs, rappelle-t-on, prévoit le transborde-ment de 2 millions d'EVP (équivalent vingt pieds), voire davantage. Les orientations des pouvoirs publics por-tent sur l'optimisation de l'exploitation du port, la diversification du trafic et la création de ports secs, ainsi que le lancement d'études appropriées pour l'extension de cette infrastructure géante des côtés Est et Ouest et ga-gner, par là même, des espaces sur la mer. Il en est de même pour les travaux de protection du port portant sur le prolongement d'une digue à 400 mètres, la réduction de la passe d'en-trée de 600 à 250 mètres, la création d'un épi de 100 mètres, l'extension de la digue Est de 250 m et d'une pla-ge absorbante pour diminuer le phé-nomène d'agitation redouté par les navires tant à l'entrée qu'à la sortie de l'enceinte portuaire. Ces travaux d'ex-tension des ouvrages de protection, entamés en janvier 2011, tirent à leur fin bien qu'ils aient connu des difficul-tés d'approvisionnement en enroche-ments.

UNE LIAISON PRIVILÉGIÉE ENTRE L'AFRIQUE, L'EUROPE ET LE MOYEN-ORIENT

Ces nouveaux acquis constituent sans conteste un ''plus'' pour le port de Djendjen qui ambitionne de deve-nir une ''liaison privilégiée entre l'Afri-que, l'Europe et le Moyen-Orient'', sou-lignent les gestionnaires de l'EPJ pour qui ces investissements, conjugués à ceux de la pénétrante autoroutière Djendjen-El Eulma, permettront au port de jouer un "rôle de pivot" dans le développement de la wilaya de Jijel. De plus, impliqué dans le futur com-plexe sidérurgique de Bellara (El Mi-lia), le port de Djendjen s'est attelé à la réalisation d'un terminal minéralier en lançant des études pour accroitre ses capacités de réception et de trai-tement du minerai de fer. Une superfi-cie de 10 hectares a été réservée au quai Ouest pour ce trafic avec un quai de moins (-18) mètres de tirant d'eau pour accueillir des navires minéraliers.

Lutte contre le tabagisme

Les fumeurs dans les places publiques passibles d'une amende de 2000 à 5000 DA

Une amende de 2000 à 5000 DA sera infligée aux fumeurs dans les places publiques, dans le cadre de la nouvelle loi sur la santé, a indiqué samedi le Dr Youcef Terfani de la Direction de prévention au ministère de la Santé, de la population et de la réforme hospitalière. Le Dr Terfani a indiqué à l'APS à la veille de la journée mondiale de lutte contre le tabagisme célébrée le 31 mai de chaque année que dans le cadre de la lutte contre les facteurs de risque de maladies graves à leur tête le tabagisme, le ministère de la Santé a introduit un article dans la nouvelle loi sur la santé (article 58) infligeant aux fumeurs dans les places publiques une amende de 2000 à 5000 DA. L'amende sera doublée en cas de récidive. La nouvelle loi sur la santé prévoit également deux autres articles relatifs à la lutte contre la promotion du tabac et des boissons alcoolisées, les promoteurs de ces produits encourant une amende allant de 500.000 à 1. 000 000 DA. Le Pr. Mohamed Tayeb Chentir, chef de service des maladies cardio-vasculaires au CHU Mustapha Pacha, a souligné que les pays qui ont infligé une amende aux fumeurs dans les places publiques ont réussi à réduire le taux des maladies cardio-vasculaires dont le tabagisme est en grande partie responsable. Le même spécialiste a appelé à élargir l'action de prévention et de sensibilisation notamment en milieu scolaire qui doit se placer, selon lui, à l'avant-poste de la protection de la société contre les effets "néfastes" du tabagisme. Le Pr. Djamel Nibouche, chef de service des maladies cardiovasculaires au CHU Nefissa Hamoud (ex Parnet) a appelé, pour sa part, à l'application ferme des lois interdisant le tabagisme notamment dans les places publiques à l'instar des pays développés. Le ministère de la Santé avait mis en place un arsenal de lois antitabagisme depuis la promulgation de la loi sur la santé 85/05 du 17 février 1985 suivie de plusieurs décrets publiés dans le journal officiel en 2001, 2002 et 2006 et de plusieurs ordonnances interdisant la vente de tabac prés des établissements scolaires, universitaires et de la formation professionnels mais ces lois ne sont pas appliquées en l'absence de mesures coercitives. La taxte sur le tabac est passée de 5 à 10% dans la loi de finances 2015, rappelle-t-on.

Sud du pays

14 contrebandiers arrêtés et 05 véhicules tout-terrain saisis

Quatorze (14) contrebandiers et ont été arrêtés et cinq (5) véhicules tout-terrain saisis par des détachements de l'Armée nationale populaire vendredi au sud du pays, a indiqué samedi un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN). "Dans le cadre de la sécurisation des frontières et de la lutte contre la contrebande et le crime organisé, des détachements relevant des secteurs opérationnels de Tamanrasset, de Bordj Badji Mokhtar et d'In Guezam (6ème région militaire), ont arrêté, le 29 mai 2015, quatorze (14) contrebandiers, et saisi cinq (5) véhicules tout-terrain, sept (7) détecteurs de métaux, (16.3) grammes d'or, cinq (5) téléphones portables, un groupe électrogène, six (6) marteaux piqueurs et un compresseur", précise le communiqué. Au niveau du secteur opérationnel d'El Oued (4ème région militaire), un détachement "a saisi 9.007 litres de boissons et 1.660 litres de carburants", ajoute la même source. Par ailleurs, les éléments des gardes-côtes relevant du secteur opérationnel de Tlemcen (2ème région militaire) "ont saisi, lors d'une patrouille près de Bab El Assa, une quantité de 14.5 kilogrammes de kif traité", conclut le communiqué.

Trafic de psychotropes

Un réseau démantelé à El Oued

Un réseau criminel de trafic de psychotropes, couvrant plusieurs wilayas de l'Est et Sud-est du pays, a été démantelé par les services de police judiciaire de la sûreté de daira de Djamaa (110 km d'El-Oued), a-t-on appris vendredi du chargé de la cellule de communication de la sûreté de wilaya d'El-Oued. Agissant sur informations suspectant un trafic de stupéfiants dans plusieurs quartiers de la ville de Djamaa, les policiers sont parvenu à démanteler le réseau composé de six (6) individus, âgés entre 35 et 51 ans, qui opérait à travers plusieurs wilayas, à l'instar d'El-Oued, Ouargla, Batna, Biskra et Annaba, a-t-il précisé. Les policiers ont, dans cette affaire, saisi 6.657 comprimés de psychotropes et 3 véhicules touristiques utilisés par les éléments de la bande dans leurs déplacements, ainsi que plusieurs téléphones portables, a-t-il ajouté. Présentés jeudi devant les instances judiciaires près le tribunal de Djamaa, les mis en cause ont été placés en détention préventive en attendant leur comparution pour plusieurs chefs d'inculpation, notamment l'association de malfaiteurs et la commercialisation illicite de psychotropes, selon la même source.

Cancer du sein

Une nouvelle thérapie ciblée confirme son efficacité

La nouvelle thérapie ciblée expérimentale prometteuse du laboratoire américain Pfizer, le Palbociclib, a confirmé son efficacité pour bloquer la prolifération du cancer du sein avancé le plus fréquent, selon un nouvel essai clinique dévoilé samedi. Pris en combinaison avec l'anti-oestrogène Fulvestrant, le Palbociclib a arrêté la progression de la maladie pendant 9,2 mois en moyenne contre 3,8 mois avec seulement l'hormonothérapie, montre cette étude de phase 3 menée avec 521 patientes âgées de 57 ans (âge médian) dont 79% étaient ménopausées, selon des médias. Les résultats ont été présentés à la conférence de l'American Society of clinical oncology (ASCO) qui se tient ce weekend à Chicago. "Pour des femmes avec un cancer avancé du sein il est remarquable de pouvoir stopper la progression de la maladie et de retarder la nécessité de recourir à de la chimiothérapie pendant des mois avec une simple pilule", a souligné le Dr Don Dizon, un expert de l'ASCO, cité par l'AFP. L'essai clinique a été arrêté plus tôt en raison de l'efficacité démontré par ce médicament qui bloque deux protéines CDK4 et CDK6 importantes pour alimenter la prolifération des cancers du sein sensibles aux oestrogènes qui représentent environ 75% de toutes les tumeurs mammaires. "Une fois que la thérapie anti-hormonale initiale cesse d'être efficace pour contenir le cancer métastatique du sein, la prochaine étape est la chimiothérapie qui peut être efficace mais avec des effets secondaires souvent très difficiles pour les femmes", explique le Dr Nicholas Turner, un cancérologue à l'Institute of Cancer Research à Londres au Royaume Uni, qui a dirigé cet essai clinique appelé PALOMA-3. Il souligne aussi que le Palbociclib s'est avéré efficace chez les femmes plus jeunes non-ménopausées dans cette étude. Ces chercheurs précisent également qu'un suivi plus long est nécessaire pour déterminer si le Palbociclib permet de prolonger la vie des malades. Le médicament a été généralement bien toléré avec seulement 2,6% des patientes qui ont dû arrêter le traitement en raison d'effets secondaires dont les plus communs sont des anomalies sanguines. En février cette année, la Food and Drug Administration a donné son feu vert à la commercialisation du Palbociclib selon une procédure accélérée en combinaison avec un traitement anti-hormonal pour des femmes avec un cancer avancé du sein dont la progression est alimenté par les hormones. L'autorisation de la FDA était basée sur les résultats très prometteurs d'un essai clinique de phase 2 (PALOMA-1) dévoilé en juin 2014 dans lequel des femmes avec un cancer du sein métastatique ont pris du Palbociclib avec l'anti-hormonal Létrozole. Selon des analystes, le Palbociclib pourrait représenter un marché de cinq milliards de dollars pour Pfizer qui paraît avoir une longueur d'avance sur ses concurrents comme Novartis et Eli Lilly.

Nouvelle tuerie à Alep

71 civils fauchés par les raids

Les hélicoptères du régime syrien ont largué samedi des barils d'explosifs sur des zones rebelles de la province d'Alep, tuant au moins 71 civils, l'un des bilans les plus lourds dans cette région du nord du pays en guerre, selon une ONG. En Irak voisin, les forces gouvernementales ont avancé en direction de Ramadi dans le cadre de leur opération visant à isoler les jihadistes du groupe Etat islamique (EI) dans cette ville de l'ouest irakien avant d'y donner l'assaut. Les frappes dans la province d'Alep ont tué 59 civils dans la ville d'Al-Bab sous contrôle de l'EI, qui sévit en Irak comme en Syrie, et 12 à Al-Chaar, quartier rebelle de la ville d'Alep, selon l'Observatoire syrien des droits de l'Homme (OSDH). "Il s'agit d'un des plus grands massacres commis par l'armée de l'air du régime depuis le début de l'année", a dénoncé la Commission générale de la révolution syrienne (CGRS), un réseau de militants couvrant la guerre en Syrie depuis 2011. Il a fait état "d'échoppes détruites, de voitures brûlées et de restes de corps humains dans l'un des hôpitaux de fortune" à Al-Bab. Les raids y ont ciblé un marché populaire à une heure de grande affluence, selon l'OSDH qui parle aussi de "massacre". A Al-Chaar, huit membres d'une même famille ont péri et parmi les victimes figurent trois enfants et quatre femmes, a précisé l'OSDH. Sur un trottoir du quartier, des cadavres étaient posés sous des couvertures noires, selon un correspondant de l'AFP sur place. Un membre de la défense civile Chouhoud Hussein a affirmé que les raids avaient "causé d'importants dégâts" et que "les immeubles sont menacés d'effondrement". Le régime a souvent recours aux barils d'explosifs qui ont déjà fait quelques centaines de morts dans la province d'Alep depuis le début de l'année. Le recours à cette arme est régulièrement dénoncé par les ONG comme une arme qui tue d'une manière aveugle. Les forces du régime ont commencé en 2013 à larguer à Alep ces bombes remplies de puissants explosifs et de ferraille. La ville est divisée depuis 2012 entre l'est aux mains des insurgés et l'ouest contrôlé par le régime. Mais dans la province éponyme, le régime ne contrôle que quelques secteurs, le reste étant aux mains des rebelles et de l'EI. Le conflit en Syrie a éclaté en mars 2011 avec la répression de manifestations pacifiques réclamant des réformes. La contestation s'est ensuite militarisée avant de devenir une guerre brutale et complexe avec l'intervention des jihadistes d'Al-Qaïda et de l'EI. Plus de 220.000 personnes ont péri dans la guerre et plusieurs millions ont été poussées à la fuite. Le régime de Bachar al-Assad a connu de nombreuses défaites ces derniers mois, la dernière jeudi étant la perte de la province d'Idleb (nord-ouest) au profit d'Al-Qaïda et de ses alliés. Selon l'OSDH, l'EI contrôle la moitié du territoire syrien, principalement les régions du nord et de l'est, et avance dans le centre. Ce groupe, accusé de crimes contre l'Humanité, sème la terreur dans les zones sous son contrôle en Irak et en Syrie, n'hésitant pas à décapiter et crucifier ce qu'il considère comme ses "ennemis". Dans le cadre de leur contre-attaque dans la province irakienne d'Al-Anbar, frontalière de la Syrie, les forces fédérales aidées des milices chiites ont repris un secteur à l'ouest de Ramadi, sa capitale conquise le 17 mai par l'EI, selon des commandants. Elles "ont libéré le siège de la police de la route" qui était utilisé comme une base par l'EI, a indiqué un officier. Les forces de sécurité "resserrent l'étau autour de Ramadi, à partir du siège de la police à l'ouest, de l'Université au sud, et à partir des autres axes aussi", a dit le chef de la police provinciale Hadi Rzayej. Selon un colonel, l'EI a lancé une série de huit attentats suicide à la voiture piégée sur une base militaire dans l'est d'Al-Anbar mais l'armée équipée de missiles guidés anti-chars Kornet a réussi à toutes les stopper. Après la fuite de dizaines de milliers d'Irakiens de la zone de Ramadi, Human Rights Watch a appelé les autorités irakiennes à "lever les restrictions" empêchant des milliers de familles principalement celles de confession sunnite à quitter le secteur des combats pour se réfugier à Bagdad.

Burundi

Suspension du dialogue politique avant un sommet régional

Le "dialogue politique" entre les parties en conflit au Burundi sera "suspendu" ce weekend, avec l'espoir que le sommet régional prévu dimanche en Tanzanie donnera "un nouveau souffle" aux négociations, toujours bloquées autour de la question du troisième mandat du président Pierre Nkurunziza, a indiqué vendredi à Bujumbura l'envoyé spécial de l'ONU, Saïd Djinnit. Ce dialogue, qui inclut des représentants de la société civile, de partis politiques, d'organisations religieuses et du gouvernement, s'est déroulé du 5 au 28 mai, a déclaré le diplomate algérien Said Djinnit, qui joue le rôle de facilitateur dans ces discussions, au côté de l'Union africaine (UA). "Six premières mesures ont fait l'objet d'un accord de principe", a expliqué M. Djinnit, notamment: la réouverture des médias privés, la libération des personnes arrêtées pendant les manifestations, "l'annulation des mandats d'arrêt contre les personnalités politiques et de la société civile", et le "principe du glissement du calendrier électoral dans la limite des termes constitutionnels". "Mais les parties ne se sont pas mises d'accord sur deux derniers points, à savoir l'arrêt des manifestations et le retrait de la candidature de Nkurunziza", a reconnu l'émissaire onusien. "Le dialogue a pris note de ce que cette question fait l'objet de l'attention des chefs d'Etat de la Communauté de l'Afrique de l'est" (EAC), qui se réuniront dimanche à Dar es Salam (Tanzanie). Les parties "ont décidé de reprendre leurs discussions après le sommet", a expliqué M. Djinnit, qui s'est dit "convaincu que les éclairages et les orientations qu'apporteront le sommet contribueront à renforcer le dialogue inter-burundais et leur donneront un nouveau souffle". Le Burundi est plongé dans une grave crise politique depuis l'annonce fin avril de la candidature du président Nkurunziza à un troisième mandat à la présidentielle du 26 juin. Le pouvoir fait face à des manifestations quotidiennes dans les rues de Bujumbura. Les violences ont fait plus d'une trentaine de morts en un mois. Des élections législatives et communales, déjà repoussées de dix jours sous la pression de la communauté internationale, sont prévues le 5 juin.

Conflits au Sahel

Le nombre des déplacés atteint les 3,5 millions

Le nombre de personnes déplacées à cause des conflits dans la région du Sahel en Afrique a atteint les 3,5 millions, ont annoncé jeudi les Nations unies. Le secrétaire général adjoint de l'ONU, Robert Piper, qui coordonne les actions humanitaires au Sahel, a fait savoir jeudi à Genève qu'"il y a une très forte hausse du nombre de personnes touchées par les conflits, qui ont de ce fait dû fuir leurs foyers". "La région est confrontée à un nombre de déplacés en train d'augmenter de façon spectaculaire", a-t-il dit à la presse. Au début de 2014, les services du coordonnateur humanitaire de l'ONU pour le Sahel avaient fait état d'environ 1,6 million de personnes déplacées à travers neuf pays du Sahel : Burkina Faso, Cameroun, Tchad, Gambie, Mali, Mauritanie, Niger, Nigeria et Sénégal. Cette région abrite aussi des pays en proie à l'insécurité alimentaire, à la malnutrition et aux épidémies. Par ailleurs, les conflits latents en dehors du Sahel, comme au Darfour ou en Centrafrique, contribuent aux déplacements de population vers cette région, a souligné M. Piper, relevant aussi que l'ONU n'a reçu que 22% des 2 milliards de dollars réclamés cette année.

Les listes des bénéficiaires passées au peigne fin

Dorénavant, n'est pas nécessiteux qui veut

Les nouvelles mesures concernant l'opération de solidarité avec les démunis sont entrées en vigueur dans plusieurs communes à la faveur du durcissement des conditions d'octroi des couffins aux bénéficiaires. A titre d'exemple, la commune de Béthioua a annoncé que la liste des bénéficiaires des couffins a été assainie pour permettre aux couches réelles des démunis de profiter de cette aide de l'Etat à l'occasion du mois de Ramadhan. Pour ce mois sacré, un nombre optimal de 3.500 couffins a été fixé par cette commune alors que le nombre des personnes en besoin dépasserait largement ce chiffre selon certaines sources. L'objectif est de répondre aux bénéficiaires qui sont recensés par le bureau d'aide social communal, nous dit–on. Aussi paradoxal que cela puisse paraître, cette commune qu'on dit riche, souffre à la veille de chaque Ramadhan en raison du nombre sans cesse croissant des demandeurs du couffin .Contrairement à d'autres communes qui ont des quotas supplémentaires , elle ne compte que sur ses propres ressources. Ce n'est pas sans raison que cette commune a décidé de durcir les règles et les conditions d'octroi de ces ravitaillements alimentaires à l'occasion du mois sacré en passant au peigne fin la liste de bénéficiaires. Ainsi, plusieurs personnes dont notamment des fonctionnaires, ont été rayées de cette liste au grand soulagement des bénéficiaires authentiques, nous a-t-on fait savoir de même source. Il est à noter que cette dernière mesure a été appliquée par bon nombre de communes. L'autre mesure semble-t-il, qui serait entrée en vigueur dans certaines communes, est l'obligation pour les nécessiteux de présenter une attestation de non affiliation au régime de retraite et de la Casnos pour pouvoir jouir d'un couffin. Cette mesure qui semble susciter peu d'engouement chez les demandeurs, a pour objectif de réduire le nombre des faux bénéficiaires et, de ce fait, assurer l'équilibre entre l'offre et la demande, dit-on de mêmes sources. **B.H**

L'Amiral Jean Dufourcq à l'Université «Mohamed Ben Ahmed»

«L'Algérie a un rôle clé au sein du bassin de la Méditerranée occidentale

L'Algérie a un rôle clé dans le développement de la coopération au sein du bassin de la Méditerranée occidentale, a affirmé mercredi à Oran, l'expert français, l'Amiral Jean Dufourcq. "L'Algérie, porte de l'Afrique, occupe une place importante dans la capacité de développer la coopération au sein de la Méditerranée occidentale", a-t-il déclaré lors d'une conférence animée à l'Université d'Oran 2 "Mohamed Ben Ahmed". "Le monde qui vient - enjeux géostratégiques et perspectives pour l'Algérie et la France" a été le thème de cette rencontre tenue dans le cadre des activités scientifiques de l'Université, en présence de nombreux enseignants et étudiants. La mondialisation et les nouveaux enjeux du 21ème siècle ont été au centre de l'intervention du conférencier qui a mis l'accent sur la "nécessité d'un nouveau cadre d'analyse à même de répondre aux questions d'ordre démographique, de globalisation des marchés et d'écologie". "Ces défis porteurs de frictions, conflits et tensions gagneraient aujourd'hui à être régulés de manière à faire de la diversité un atout et de la compétitivité une convergence au lieu d'une confrontation", a-t-il estimé. Il s'agit, a-t-il souligné, de penser un modèle politique, économique et social pour les décennies à venir, "en adéquation avec la transition démographique et le spectre écologique qui véhicule l'idée dangereuse que la planète risque de s'exposer à un manque de subsistances". La réflexion suggérée par l'intervenant repose notamment sur la conjugaison des capacités collectives pour une exploitation et gestion efficiente des richesses naturelles biens communs de l'humanité. Les perspectives doivent aller dans le sens de "la prospérité pour les générations futures", a-t-il insisté, citant l'exemple des ressources qui gisent dans les fonds marins où, affirme-t-il, "il est plus difficile de

se rendre que pour une mission dans l'espace". "Ces richesses sont des propriétés collectives qu'il faut gérer collectivement", a-t-il préconisé avant d'aborder le cadre méditerranéen et la proximité géographique des pays du bassin occidental. "Lorsqu'on est Français, lorsqu'on est Algérien, lorsqu'on est méditerranéen, lorsqu'on est habitué à cette réalité de la proximité, on se dit que dans cette confusion du monde dans laquelle nous vivons, il y a à la fois du global et du local", a-t-il ajouté. "Le global consiste à bien comprendre ce qui se passe, le local permet de le réaliser. Nous avons aujourd'hui dans le cadre méditerranéen, dans tout le fond de la Méditerranée, un moment de l'histoire", a observé le conférencier. Et de conclure que "si nous avons la sagesse de repenser l'espace concret dans lequel nous vivons, nous allons peut-être développer de nouvelles façons de coopérer, à savoir une coopération plus étroite et plus productive". L'Amiral Jean Dufourcq est professeur associé à l'Institut des Sciences politiques et directeur d'études à l'Institut de recherche stratégique de l'Ecole militaire de Paris. Il est également expert auprès des organisations internationales (CEE-OTAN) et auteur de nombreuses publications internationales, ont indiqué les organisateurs de la rencontre.

Lors d'un colloque international à Oran

Le conflit de Ghardaïa disséqué

Plusieurs facteurs sont à l'origine du conflit de Ghardaïa dont "la situation économique et la main étrangère", ont estimé mercredi à Oran des chercheurs lors de la deuxième et dernière journée du colloque international sur "La question communautaire dans le monde arabe aujourd'hui". Abordant l'histoire des conflits dans le M'zab, des chercheurs ont indiqué que les événements récents de Ghardaïa "sont la continuité d'un conflit qui dure depuis des centaines d'années." Le chercheur Kacem Hadjadj de l'université de Ouargla a, dans une approche historique, indiqué que les conflits dans le M'zab remontent à l'an 1409, citant 31 conflits sanglants qui apparaîssent et disparaîssent selon certaines circonstances. Selon lui, "les éléments ethniques et religieux ne sont que des alibis, bien que ces derniers puissent être pris en considération avec d'autres éléments, notamment économiques." Pour Abdelaziz Khaouadja de l'université de Ghardaïa, "c'est un conflit de territoire", soutenant que les commanditaires du conflit "sont à rechercher (...) loin de Ghradaïa." De son côté, Mohammedi Sidi Mohamed, chercheur au CRASC a souligné que plusieurs enjeux sont derrière le conflit de Ghradaïa. "Des enjeux liés au foncier, politiques à l'approche des élections, en plus de la main étrangère", estimant que certains éléments "comme la mémoire collective, la place de la femme dans cette communauté, sont des éléments déclencheurs des conflits." "Il faut dépasser les interprétations et aller vers des éléments plus structurants pour essayer de trouver, par le dialogue, surtout avec les jeunes de cette région des solutions durables à cette crise", a-t-il conclu.

La religion, l'histoire, le problème du territoire, le problème démographique, le manque de confiance dans la gestion des politiques publiques locales, les stéréotypes et l'ignorance de l'autre, ainsi que les discours extrémistes sont autant d'éléments évoqués lors des débats pour expliquer la situation actuelle dans le M'zab. Les travaux de la deuxième et dernière journée de ce colloque, organisé par le Centre de recherche en anthropologie sociale et culturelle (CRASC), ont été consacrés notamment à une étude sur la situation communautaire à Ghardaïa, menée entre 2009 et 2013 et axée sur cinq éléments, à savoir les notables de la ville, un professeur d'enseignement secondaire, un imam, l'emploi de jeunes et la cellule familiale dans la région. Ce colloque a regroupé des chercheurs et spécialistes d'Algérie, d'Egypte, de Bahrein, du Yemen, de Qatar, du Maroc, de Tunisie, de Mauritanie et du Soudan.

TÉLÉPHONES UTILES - ORAN

SAMU:	041.40.31.31
Protection Civile	041.41.34.00 / 05
Hôpital d'Oran	041.41.39.26
Police secours	17
Sûreté de wilaya	041.32.44.70
Gendarmerie Nationale	041.40.22.92
Aéroport Es-Sénia	041.51.11.53
	041.59.10.31 / 40
Air Algérie	041.42.72.05 / 06 / 07
Gare ferroviaire	041.40.15.02

HORAIRES DE PRIÈRES POUR LA WILAYA D'ORAN

Fadjr	03:52
Dohr	13:01
Asr	16:49
Maghreb	20:18
Icha	21:56

Tiaret

Un jeune SDF renversé mortellement par un bus

Jeudi matin, un terrible accident de la circulation est survenu sur la RN n° 23, reliant Rahouia à Tiaret, plus précisément dans la localité de Guertoufa, ayant causé la mort sur le coup d'un SDF âgé de 32 ans, a-t-on appris de sources crédibles. En effet, l'accident a eu lieu lorsqu'un chauffeur d'un bus voulant éviter une voiture roulant à sens inverse, a mortellement renversé un jeune SDF, connu pour ses insuffisances mentales et avait comme habitude de s'avancer vers les véhicules de passage, selon un des habitants de la région qui a précisé que ce jeune SDF, originaire de la commune de Faidja, était venu s'installer dans la région depuis quelques mois. La dépouille mortelle a été déposée par les éléments de la protection civile au niveau de la médecine légale de l'EPH « Youssef Damardji » de la ville de Tiaret, et une enquête a été ouverte par les éléments de la gendarmerie nationale de la brigade de Guertoufa pour déterminer les causes réelles de ce tragique accident. **L. Bouhala**

Fragile consensus au FLN de Saïda

05 nouveaux visages, membres du Comité Central

Dans une ambiance électrique qui a eu lieu lors du 10ème Congrès du FLN, ouvert jeudi dernier, les 25 délégués-participants de Saida ont élu à l'unanimité leurs 05 membres du Comité central. Il s'agit de M.Derkaoui Noureddine, mouhadah du parti au niveau de la daïra de Ain-El-Hadjar, l'ex-membre du Bureau Politique du Parti. M.Merabet Ali, le membre élu de l'APW, Hocini Tayeb et deux autres femmes des daïras de Ain-El-Hadjar et El-Hassasna. A signaler que l'ex-député FLN et actuel mouhadah du FLN de Saida-ville n'a pas été élu lors de ce congrès, lui qui pensait qu'il allait être élu. A noter que ces informations nous ont été communiquées par un des élus par téléphone. Une question s'impose: le mouhafadh et docteur en médecine, ex-député du FLN s'est-il fait piéger par ses propres militants? Assurément oui, lui qui s'est dévoué corps et âme pour qu'il reste membre du Comité Central et qui pourtant compte des appuis parmi les ténors du Parti... A suivre! **OULD OGBAN**

Concours de recrutement des enseignants à Béchar

3056 candidats pour 288 postes

La direction de l'éducation, a organisé ce mercredi 27 mai, le concours oral qui se traduit par une épreuve d'entretien. A ce titre, 3056 candidats et candidates pour le quota des 288 postes destinés à la wilaya de Béchar, se sont présentés dans 3 établissements scolaires à savoir pour l'enseignement au primaire avec un quota de 117 postes, 1523 candidats, ont composé au CEM «Hafsi Slimane», Pour l'enseignement du moyen dans un quota de 104 postes, 1044 candidats et candidates ont été orientés au CEM «Hassiba Ben Bouali» et les 489 candidats au secondaire avec un quota de 67 postes toutes spécialités confondues, ont composé au CEM «Djillali Liabes». Selon la DE, le concours s'est déroulé dans de bonnes conditions et dans la transparence. **M.ZINEDDINE**

Le quartier «triangle universitaire» en quête de bitume

Alors que des quartiers encore sans aménagement, ont bénéficié dernièrement d'une opération de bitume, le quartier «triangle universitaire» qui a fait peau neuve, n'attend que la dernière opération de goudronnage. Les habitants de ce paisible quartier résidentiel et qui veulent faire de cet espace familial environnemental, un modèle dans l'amélioration du cadre de vie des citoyens, interpellent encore une fois les autorités locales pour prendre en charge ce quartier en matière d'éclairage public et de bitume. **M.ZINEDDINE**

Tiaret

Crime crapuleux près d'Ain D'heb

Dans un communiqué, transmis hier vendredi à notre bureau par le groupement de la gendarmerie nationale de la wilaya de Tiaret, ses éléments ont réussi à identifier et à arrêter avant-hier deux individus, auteurs d'un crime crapuleux commis le 21 mai dernier dans la localité d'Ain D'heb, 70 kilomètres au sud du chef-lieu de wilaya Tiaret. En effet, le communiqué écrit qu'en ce jour du 21 mai, deux personnes se sont présentées à la brigade de gendarmerie de ladite localité pour informer les gendarmes de la présence d'un corps humain sans vie jeté au fond d'une fosse de sept mètres de diamètre et d'une profondeur de 1,5 mètre, creusée dans une parcelle de terre agricole aux environs de la ville d'Ain D'heb, précise le communiqué. Ainsi et après le déplacement des gendarmes, en compagnie de la police scientifique et technique et des éléments de la protection civile sur le lieu de la macabre découverte, les enquêteurs ont découvert la dépouille déposée au fond de la fosse en état de décomposition très avancée, le visage entièrement défiguré et amputation du bras gauche, ainsi que la présence de traces de plusieurs coups d'arme blanche sur le cou et sur le thorax de la victime. Les gendarmes ont également trouvé en possession de la victime une photocopie de déclaration de perte de sa carte d'identité portant les initiales de S.A né le 02/01/1973, délivrée par la daïra de Boutlélis, dans la wilaya d'Oran. Ainsi, et après convocation des parents de la victime, le frère et le père, ce dernier a vite reconnu la pièce d'identité de son fils. Il déclara après, que son fils était porté disparu depuis plus d'une année et qu'il était marié en noir à une femme répondant aux initiales de D.Y née le 02 février 1990 à Laghouat. L'enquête au domicile du père de l'épouse a permis aux gendarmes de découvrir un couteau, un lot vestimentaire tâché de sang appartenant à la victime. Ces deux derniers ont été conduits à la brigade de la gendarmerie pour complément d'enquête, au terme de laquelle le père de l'épouse de la victime a vite reconnu son crime sur son beau fils pour avoir refusé d'entériner légalement le mariage. Le présumé criminel et sa fille ont été présentés le 26 de ce mois de mai devant le procureur de la République du tribunal de Sougueur, qui a placé D.M en détention préventive et placé sa fille sous contrôle judiciaire en attendant leur comparution devant le juge compétent.

L. Bouhala

Investissement agricole à Tiaret

212 jeunes bénéficient de périmètres agricoles à Ain-Kermès

Le mode de réalisation des aspirations futures visant la nécessité d'encourager l'investissement en qualité de principal moteur de l'économie nationale, notamment l'investissement agricole, sont les principales recommandations de M. le wali de la wilaya visant l'octroi des exploitations agricoles individuelles (EAI) en conformité avec le privilège applicable aux mesures règlementaires du nouveau système. Dans ce contexte, et afin de mettre en œuvre les décisions prises à cet égard, la daïra d'Ain Kermès (cercle) a publié la liste des bénéficiaires des périmètres agricoles, choisis dans la zone « Al Thamad » relevant de la commune de Sidi Abderrahmane, de sorte que ces 212 bénéficiaires bénéficient d'une superficie totale estimée à 2.120 hectares, soit 10 hectares par bénéficiaire. L'approbation a été ainsi accordée sur la base de l'étude de diverses suggestions par la commission compétente de l'activité agricole telles que la plantation d'arbres fruitiers, l'élevage, les grandes cultures ...etc. Tous ces investissements contribuent à la création d'opportunités ainsi que l'emploi et de la richesse agricole qui reflèteront positivement sur l'économie nationale et ce, grâce à la politique efficace de l'Etat comme un catalyseur d'encouragement des investissements dans toutes ses références. **L. Bouhala**

Abou-El-Hassen (Chlef)

2,7 milliards pour la réalisation d'un réservoir d'eau potable de 200m3 au douar Medjahdia

La récente visite du wali de Chlef, Mr Aboubakr Essedik Boussetta dans la commune d'Abou-El-Hassen, a été salutaire pour les citoyens du douar Medjahdia qui désormais peuvent augurer d'une prospérité sans pareille en matière d'abondance d'eau potable dont ils en ont rêvé depuis toute leur vie. Le wali qui, au cours de toutes ses tournées à travers les communes demande toujours à attendre les doléances des citoyens, a pris acte de celles des citoyens de douar Medjahdia qui vaient trait avec une carence en eau potable quasi-totale au niveau de cette localité de plus de 4000 habitants, il a de suite débloqué sur budget de wilaya une enveloppe d'un montant de 2,7 milliards de centimes pour la réalisation d'un réservoir d'une capacité de 200 mètres cubes qui sera livré avant fin 2015, un réservoir d'eau qui va enfin étancher la soif des citoyens de ce douar longtemps marginalisé par les élus qui y sont passés à la tête de l'APC depuis l'indépendance de notre pays. Notons que le wali Mr Aboubakr Essedik Boussetta en a fait de l'approvisionnement des citoyens en eau potable son cheval de bataille partout à travers les 35 communes au niveau desquelles les citoyens lui ont fait part de leur soif. **B.REDHA**

Centre équestre de Chorfa (Chlef)

30 milliards de centimes pour la réhabilitation

Ce centre équestre qui faisait la fierté des amateurs de courses de chevaux et sports de chevauchée est finalement pris en charge par les pouvoirs publics qui ont investi 30 milliards de centimes pour sa réhabilitation totale qui est en cours depuis 2013, les travaux de réhabilitation ont atteint 70 %, il sera doté d'un bloc écurie, d'un bloc resto-cafétéria pour les visiteurs, d'un bloc administratif d'accueil, d'un bloc parcours et d'un bloc logements et d'un bloc routier, en plus de plusieurs hangars pour le stockage du foin pour les chevaux. Ce centre équestre qui est le deuxième sur un rayon de plus de 60 km à la ronde après celui de Tiaret réputé au niveau du territoire national, celui de Chlef est inspiré de celui de Tiaret puisque toutes les techniques relatives à la prise en charge des chevaux dans un centre équestre ont été copiées et seront appliquées pour ce centre équestre qui sera sans aucun doute achevé au début de l'année 2016. **B.REDHA**

Constantine 2015

Passionnante pérégrination intemporelle à travers les habits traditionnels Irakiens

Le styliste irakien Milad Hamed Moucharef a offert, jeudi soir au public de la salle de spectacles Ahmed Bey, une passionnante pérégrination intemporelle à travers les habits traditionnels. Les tenues singularisant le pays du pays du Tigre et de l'Euphrate , présentés à la soirée de la clôture de la semaine culturelle irakienne à Constantine, racontent mieux que milles discours l'histoire du berceau des civilisations qui s'obstine, vaille que vaille, à célébrer la vie. Le spectacle-défilé de mode s'ouvre sur une page des Mille et une nuits, lorsque Dounyazade, s£ur de Shéhérazade, prend le relais pour relater l'histoire de la beauté et de la créativité dans le pays de Mésopotamie, à l'origine de nombreuses inventions dont l'écriture. La traversée "entamée" depuis Baghdad, avec un tableau des costumes traditionnels masculins des années 1920, part vers le nord du pays pour dévoiler la finesse des costumes de la région Kurde, puis observe une halte à Bassora pour présenter les tenues des marins et l'élégance au féminin, sur fond de musique folklorique, appuyée par des applaudissements d'un public nombreux dont l'ambassadeur d'Irak à Alger. Le circuit proposé fait une virée à Mossoul puis à Karbala mettant en valeur des costumes patrimoniaux richement décorés, travaillés avec finesse et précision, témoignant du raffinement et de la diversité de la culture et du patrimoine vestimentaire irakien. Le styliste Milad Hamed parvient à subjuguer l'assistance avec ses modèles de robes, inspirées de costumes locaux, et confectionnées entre tradition et modernité. Dans une déclaration à l'APS, Milad Hamed a indiqué que le spectacle défilé de mode est un "message au monde pour dire que la vie continue en Irak, en dépit de tout, et que le pays, mosaïque aux couleurs multiples, est uni dans la douleur et déterminé à retrouver sa paix". La première partie de cette soirée irakienne, inscrite dans le cadre de la manifestation "Constantine, capitale 2015 de la culture arabe" a été assurée par le chanteur Mohamed Zaki Derwiche et sa troupe Maqam. L'artiste qui se produit pour la deuxième fois à la salle Ahmed Bey a régalé le public avec un bouquet de chansons irakiennes puisées d'un patrimoine riche et diversifié. Ouverte lundi dernier, la semaine culturelle d'Irak dans la ville des ponts, organisée par l'Office national de la culture et l'information (ONCI) dans le cadre de la manifestation ''Constantine, capitale 2015 de la culture arabe'' a proposé au public neuf (9) courts et long métrages dont ''Ibn Babel'' (L'enfant de Babylone), un film émouvant relatant le drame des charniers et des disparus en Irak. Une conférence portant sur "L'acte culturel irakien et ses similitudes avec l'Algérie", a été également présentée par l'universitaire Djawad Ali Jassim Kassar, aux côtés des déclamations poétiques des poètes Najah Al Arssali, Modhr Al Aloussi et Nadir Al Moudhafar qui ont évoqué, via le verbe, la civilisation irakienne, le vécu irakien, et la détermination à dépasser la situation difficile que vit leur pays. Au cours de cette soirée, l'ambassadeur d'Irak à Alger, Oudai Moussa Abdelhadi Kheir Allah a remis au wali de Constantine, Hocine Ouadah, en signe d'amitié, le bouclier du parlement irakien.

Vieux ksar de Ouargla

Retard dans le lancement de l'étude de restauration de 150 bâtisses

L'étude de protection et de restauration ciblant pas moins de 150 bâtisses au niveau du vieux ksar d'Ouargla, accuse un retard dans son lancement, a-t-on appris auprès des responsables du service d'urbanisme de la commune d'Ouargla. Réparties entre les quartiers de Béni-Sissine, Béni-Ouaguine et Béni-Brahim, formant le ksar d'Ouargla, patrimoine matériel témoignant encore du cachet urbanistique Saharien authentique, ces bâtisses ont subi, ces dernières années, des dégradations, du fait des aléas climatiques ayant altéré de larges pans de ce patrimoine, nécessitant une prompte intervention pour sa protection et restauration. S'étendant sur une surface de 30 hectares, ce vieux ksar, un des rares encore habités, puisqu'il abrite près de 10.000 âmes qui y entreprennent des actions personnelles de réhabilitation et de restauration, loin de réponde aux normes et au cachet urbanistique de ce site, classé depuis 2011 secteur sauvegardé. Les responsables du service communal d'urbanisme ont justifié ce retard dans l'étude de réhabilitation, initialement prévue en 2014, par l'absence chez la plupart des habitants du ksar de titres de propriété, sachant que seuls 35 en détiennent, 42 autres ont entamé des démarches auprès des services des domaines pour régulariser leur situation, alors que 47 autres n'ont pas agi pour diverses autres raisons, dont celles afférentes à des problèmes d'héritage ou ayant bénéfice déjà d'un logement social. Selon la même source, l'étude que supervise le ministère de la Culture, devra cibler 50 bâtisses dans chacun des trois quartiers du ksar, pour une enveloppe de plus de 390 millions DA. Plusieurs actions de restauration avaient été réalisées au profit de ce patrimoine, notamment la réfection des réseaux divers (assainissement, eau potable, électricité) et l'extension de l'éclairage public. D'autres opérations ont concerné la restauration de zaouïas, de placettes, des sept portes du ksar et ses façades, le revêtement des voies d'accès, en plus de la réhabilitation de la Place des Martyrs.

Laghouat

3.000 nouvelles places pédagogiques pour la prochaine rentrée à l'Université

Trois mille (3.000) nouvelles places pédagogiques seront réceptionnées pour la prochaine rentrée à l'Université Amar Thelidji à Laghouat, a-t-on appris mercredi auprès des responsables de l'université. Ces nouvelles places, en cours de réalisation, sont réparties sur la faculté des sciences (2.000 places) et les annexes sportives (1.000), sachant que le taux d'avancement physique des travaux oscille entre 50 et 95 %, a-t-on précisé. Les installations projetées s'ajoutent à une série d'opérations déjà réceptionnées, à l'instar de la réalisation et l'équipement de dix (10) laboratoires pour la recherche scientifique, outre l'achèvement de l'étude technique relative à la réalisation d'une plateforme technologique et de 14 laboratoires implantés au nouveau pôle universitaire.
Outre l'installation d'un studio d'enregistrement (audiovisuel) au profit des étudiants des sciences de l'information et de la communication, il a été procédé à l'acquisition des équipements de deux (2) laboratoires de langue relevant de l'annexe universitaire d'Aflou, selon la même source. Il est prévu aussi la réception de 2.000 lits pour renforcer les capacités d'hébergement du secteur de l'enseignement supérieur qui compte actuellement 9.000 lits. La prochaine rentrée universitaire sera marquée par la mise en service du centre des sciences et de la civilisation islamiques, un projet finalisé au plan de la réalisation et de l'équipement, a-t-on fait avoir.
L'université Amar Thelidji compte près de 24.200 places, dont 19.000 places réparties sur les différentes facultés et quelque 5.000 autres réservées au soutien pédagogique.

En prévision de la réouverture de la pêche au corail

Travaux de réalisation du nouveau port de pêche d'El Kala

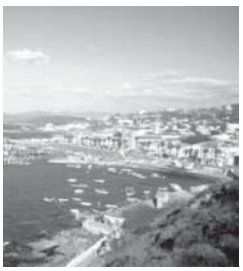

Les travaux de réalisation du nouveau port de pêche d'El Kala (El Tarf), qui tirent à leur fin, ont été ''accélérés'' en prévision de la réouverture prochaine de la pêche au corail, a-t-on appris, jeudi, auprès des services de la wilaya. Le rythme des travaux, confiés à un groupement d'entreprises algéro-italiennes, est ''jugée appréciable comme l'ont récemment relevé, in situ, les membres d'une commission interministérielle dépêchée dans le cadre de la mise en oeuvre des recommandations du Premier ministre, relatives à la réunion des conditions nécessaires pour la réouverture de la pêche au corail, notamment en matière d'infrastructures portuaires'', a affirmé la même source. Lors de cette inspection, l'accent avait été mis, a-t-on rappelé à la wilaya, sur l'achèvement, dans une première étape, des opérations jugées ''indispensables'' pour l'ouverture provisoire de l'enceinte portuaire, comme la pose d'une clôture, l'éclairage et le raccordement au réseau d'alimentation en eau potable. Ces travaux seront réceptionnés "avant fin juin 2015'', en même temps que la pêcherie et la fabrique de glaces, a encore indiqué la même source, soulignant que la totalité de cette infrastructure d'un bassin de 5,3 hectares et de terre-pleins de 6,3 hectares ayant a atteint un taux d'avancement de 95 pour cent. D'une capacité de 142 embarcations, le nouveau port de pêche d'El Kala est appelé à dynamiser l'activité de pêche dans une wilaya réputée pour ses importants récifs coralliens et ses richesses halieutiques. Quelque 7.000 emplois seront créés dès la mise en service de cette infrastructure.

Crédits aux activités de pêche

Rencontres de concertation autour de la bonification des crédits à El Tarf

Une série de rencontres de concertation autour de la bonification des crédits aux activités de pêche regroupant professionnels et responsables du secteur a été lancée à El Tarf a-t-on appris mardi auprès du directeur de la pêche et des ressources halieutiques Hamid Brahmia. Ces rencontres permettront, selon ce responsable, "d'arrêter les conditions et les modalités d'application des nouvelles mesures du programme +SAIPA+ relatif à l'accompagnement des activités liées à la pêche et l'aquaculture". La concertation offre également un cadre adapté pour "la discussion autour de l'assurance au profit des activités de pêche maritime, notamment les propositions de polices émanant de la Société algérienne d'assurances (SAA) ainsi que les attentes des premiers concernés (armateurs de sardiniers et propriétaires de chalutiers et de petits métiers), en matière d'accompagnement et d'application de l'ensemble de ces mesures décidées par le ministère de la pêche et des ressources halieutiques. Ces mesures doivent profiter, a précisé la même source, au "plus grand nombre possible de professionnels du secteur" pour être appliquées au cours du quinquennat 2015-2019 tout en privilégiant la production nationale''. Ce processus aboutira, en juin 2015, à une rencontre nationale pour la consolidation des propositions émises par les professionnels et les opérateurs de pêche et l'adoption consensuelle du système d'accompagnement des activités liées à la pêche et l'aquaculture, a-t-on affirmé.

Par Malak M

Explosion d'une bouteille de gaz à Sour

Quatre blessés au sein d'une même famille

Le douar Cheraga, situé dans la commune de Sour, éloignée de plus de 25 kilomètres du chef-lieu, a été le théâtre d'un tragique accident domestique dû à l'explosion d'une bouteille de gaz, qui a engendré plusieurs blessés au sein d'une même famille. La déflagration a complètement endommagé la maison où réside cette famille, une habitation en milieu rural. D'après les témoignages en notre possession, les murs ont été carrément arrachés par le souffle de l'explosion qui a eu lieu à l'aube, avant-hier. On dénombre quatre personnes blessées. Elles ont été évacuées vers les UMC de l'hôpital d'Ain-Tedles. Les victimes souffrent de graves brûlures au troisième degré, ce qui a nécessité un transfert sur Oran. Elles ont été placées en soins intensifs en salle de réanimation, a-t-on indiqué de même source. Une enquête a été ouverte par les services de sécurité afin de connaître les causes de ce sinistre. Les premiers éléments de l'enquête laisse penser qu'il s'agit de propagation de gaz dans l'habitation et l'étincelle provoquée à la suite de l'actionnement de interrupteur par un membre de la famille qui a voulu allumer la lumière. L'explosion a retenti telle une bombe au niveau du douar et a provoqué une véritable panique auprès des riverains qui ont accouru de toute part pour savoir ce qui se passait. Malgré les nombreuses campagnes de sensibilisation, les accidents dus au gaz continuent à faire des victimes.

Cité Benyahia Belkacem de Mazagran (Mostaganem)

Les habitants attendent depuis 2004 le bitumage des routes

Des citoyens de la cité "Benyahia Belkacem" de Mazagran interpellent le wali sur la situation désastreuse de leur cadre de vie. En effet, les routes de la cité attendent un revêtement depuis 2004 ! Les nombreux élus qui se sont succédés à la tête de l'APC, n'ont jamais pris en charge leurs doléances. Cette cité qui compte pas moins de 5.000 âmes, comporte une mosquée, un stade et un centre de formation professionnelle. Les fidèles, les étudiants, les riverains et les sportifs se plaignent de la boue en hiver et de la poussière en été. Au moment où les maladies respiratoires sont en augmentation, il est recommandable de remédier à des situations pareilles, diront plusieurs habitants de la cité. Les enveloppes budgétaires pour l'amélioration du cadre de vie ne manquent pas et les entreprises existent, qu'attendent les élus pour s'occuper de notre cas, dira un sexagénaire. Il faut reconnaître que la gestion au niveau de l'APC de Mazagran a tout le temps été pointée du doigt.

Nettoyage du cimetière Sidi Maazouz El Bahri

Des anciens scouts mobilisés pour l'opération de nettoyage du cimetière Sidi Maazouz El Bahri de Tijditt, qui se déroule chaque week-end, au moment où certains jeunes sont incapables de balayer devant chez eux. Il faut reconnaître que le scoutisme était la première école dans la société. Il a contribué à l'éducation des milliers d'enfants et de jeunes durant les premières années de l'indépendance. La disparition de certaines associations et sections de scouts, par manque de moyens et de volonté, a entraîné la déperdition de certains de nos jeunes. « Un enfant mal encadré dès son jeune âge est un avion sans pilote. Il finira par s'écraser », dira un ancien responsable scout.

«Fanane djazairi baki fel bal»

Youba et Yacine Achouri enflamment la salle

La cérémonie de clôture de l'évènement musical "fanane Djazairi baki fel bal", s'est déroulée le vendredi 29 mai 2015, au niveau de la salle "Ryma" de la maison de la culture « Abderahmane Kaki ». Lors de la fin d'après-midi du 26 mai 2015, le public présent a eu droit à une cérémonie grandiose qui a vu la participation du jeune Ajrad Youghourtha Youba, le jeune algérien qui a marqué de son empreinte son passage à "Arabe Idole". Très adulé par les jeunes, il a enflammé la salle par sa belle voix et son répertoire riche et varié. Il s'est dit émerveillé par le public mostaganémois, très connaisseur en musique. Il a promis de revenir au prochain Ramadan. L'autre chanteur qui a marqué son passage à cette cérémonie, c'est bien le chanteur de l'orchestre "El Amir", le tonitruant Yacine Achouri, un maestro de la chanson malouf. L'enfant d'Annaba a fait vibrer la salle par sa voix admirable. Cet enseignant de musique manie le verbe et l'interprétation. Il a, lui aussi, été ravi par le public de la capitale du Dahra et a promis de revenir le plutôt possible. En ouverture de cette cérémonie, des chanteurs de Mostaganem ont interprété une mélodie écrite par une poétesse de la ville en l'honneur de l'Algérie. Il faudra rappeler que l'évènement musical "Fanane djazairi baki fel bal" (un artiste algérien toujours dans nos mémoires), parrainé par le wali de Mostaganem, a duré pendant 4 jours et a permis aux présents de se remémorer de nombreux artistes qui ont marqué la scène artistique durant les années passées dont les inoubliables Blaoui, Hasni, Seloua..etc. La directrice de la culture, présente durant tout l'évènement, estime que ce genre de rencontres permet aux jeunes chanteurs et musiciens de se faire connaître auprès du public. Elle a rappelé qu'un programme riche et varié a été tracé pour la saison estivale et le mois sacré. Une fois de plus, un grand bravo à l'orchestre musical de la maison de la culture qui a démontré un grand professionnalisme. Rendez-vous est donné au prochain évènement musical qui devrait avoir lieu à l'occasion de la journée mondiale et africaine. Des spectacles seront organisés pour les enfants à cette occasion au niveau de la maison de la culture, le 2, 9 et 16 juin.

Agriculture bio

Mostaganem wilaya pilote

Mostaganem, ville à vocation agricole est entourée de nombreuses terres fertiles et pâturages. La wilaya possède de multiples qualités agro- climatiques. C'est pour cela que les responsables du secteur l'ont choisie comme wilaya pilote pour promouvoir la culture bio dans l'Ouest algérien. Dans ce contexte, l'université Abdelhamid Benbadis et notamment les responsables de l'INES ont organisé un séminaire d'études sur l'agriculture biologique, ce mardi 26 mai 2015. La journée a pu être organisée grâce à la collaboration de plusieurs directions de la wilaya. Elle avait pour objectif de vulgariser et de dresser un état des lieux sur les connaissances scientifiques se rapportant à l'agriculture biologique. Des intervenants du département agronomique ont été sollicités pour prendre part aux communications, mais aussi pour les débats. Une communication des orateurs était dirigée sur l'état des lieux des potentialités de la wilaya dans le domaine de l'agriculture biologique existant et à développer ainsi que la situation et perspectives de la productivité agricole biologique. Des agriculteurs invités à cette occasion ont saisi l'opportunité de cette rencontre pour regretter en quelque sorte l'agriculture traditionnelle qui a tendance à disparaître avec l'essor de la biologie dans le secteur agricole. A ce sujet, un trio d'universitaires a mis en garde les fellahs contre les effets néfastes causés par les pesticides dans certaines situations pour l'agriculture dite moderne. D'autres conférenciers ont abordé les thèmes sur l'impact du bio sur l'environnement, la pollution des eaux superficielles et les mesures incitatives à mettre en œuvre pour encourager le développement de ce secteur économique porteur.

Après la réélection de Seep Blatter à la tête de la FIFA

Pour Figo, le foot a perdu...

Candidat à la présidence de la FIFA, Luis Figo avait finalement renoncé il y a quelques jours à se présenter en critiquant le déroulement des élections. Après la victoire de Sepp Blatter vendredi, l'ancien international portugais s'est exprimé sur les réseaux sociaux en dénonçant le succès du Suisse : "Aujourd'hui, c'était un jour noir pour le football à Zurich. La FIFA a perdu, mais plus que tout, le foot a perdu et les gens qui s'intéressent vraiment à ce sport ont perdu", a dénoncé Figo dans un communiqué. Malgré sa déception, l'ancien joueur du Real Madrid s'est dit prêt à reconstruire la FIFA dans les années à venir après la fin du mandat de Blatter en 2019.

Platini félicite l'UEFA et le Prince Ali

On pouvait s'attendre à des réactions de désillusion et de rejet, c'est finalement à des remerciements et des hommages que s'est livré le président de l'UEFA Michel Platini suite à la réélection de Sepp Blatter. L'ancien numéro 10 des Bleus a ainsi affirmé :« Je suis fier que l'UEFA ait défendu et appuyé un mouvement pour faire changer la FIFA. Un changement crucial au regain de crédibilité de l'institution. Je félicite le Prince Ali pour sa campagne admirable. J'en profite pour remercier toutes les associations qui l'ont soutenu. »

Bayern Munich

Un échange pour Gündogan ?

Ce n'est plus un secret, le milieu de terrain du Borussia Dortmund, Ilkay Gündogan, va quitter le BvB. Alors qu'il ne lui reste qu'un an de contrat, l'Allemand a refusé de prolonger son contrat et partira donc cet été. S'il est annoncé un peu partout en Europe (Milan et Manchester United notamment), le Bayern Munich pourrait prendre une longueur d'avance dans ce dossier en proposant un échange au club de la Ruhr. En effet selon Bild, les dirigeants munichois proposerait au Borussia la somme de 25 millions d'euros pour racheter la dernière année de contrat de Gündogan, et incluerais dans la transaction le jeune milieu franco-danois formé au club, Pierre-Emile Højbjerg (19 ans). Prêté depuis le mercato hivernal à Augsburg (2 buts en 16 matches), Højbjerg ne rentrerait pas dans les plans de Pep Guardiola, et pourrait constituer un renfort intéressant à l'avenir pour le BvB.

Guardiola a été averti par l'UEFA

Lors de la conférence de presse d'avant-match du Bayern Munich face à Porto en Ligue des champions en avril dernier, Pep Guardiola était apparu devant les journalistes avec un t-shirt noir portant la mention "#justiciaParaTopo (justice pour Topo)". Cette mention faisait référence à Jorge Topo López, un journaliste argentin tué durant la Coupe du monde au Brésil, auquel le technicien bavarois souhaitait rendre hommage. Problème, ce genre de procédé est contraire au réglement de l'UEFA. Guardiola a donc été averti par l'instance européenne pour s'être mis en infraction en utilisant "des évènements sportifs pour des manifestations de nature non-sportive." L'entraîneur espagnol dispose de trois jours s'il souhaite faire appel de cette avertissement

AC Milan

Berlusconi attend Ancelotti

L'AC Milan attend une réponse de Carlo Ancelotti avant mercredi prochain. Débarqué du Real Madrid en début de semaine, le technicien italien est ardemment courtisé par les dirigeants italiens. Le président du club lombard, Silvio Berlusconi, a encore une fois exprimé sa volonté de recruter Ancelotti : "J'espère que Carlo Ancelotti sera sur le banc du Milan AC la saison prochaine. On veut investir beaucoup pour Carlo", a confié Berlusconi au quotidien Mundo Deportivo. En effet, les dirigeants milanais ont promis le recrutement de trois joueurs de qualité à Ancelotti pour le convaincre de revenir sur le banc de l'AC Milan.

Chelsea

Mourinho aurait bougé ses pions pour Falcao !

Selon les dernières informations du journaliste italien Gianluca Di Marzio, Radamel Falcao fait actuellement l'objet de discussions à Londres. Suite au départ de Didier Drogba, Diego Costa devrait voir débarquer un nouvel attaquant. Et celui-ci pourrait être le Colombien de l'AS Monaco, Radamel Falcao. En effet, selon les dernières informations du journaliste Sky Sport Gianluca Di Marzio, « José Mourinho apprécie ses qualités. Falcao est une cible concrète des Blues pour le mercato et les parties ont déjà commencé à parler. Mourinho tente d'acheter Radamel Falcao, l'avenir de l'ancien attaquant du FC Porto pourrait donc encore s'écrire dans le football anglais. »

FC Barcelone

Santos attaque le club et Neymar !

Le transfert de Neymar va encore poser des problèmes au FC Barcelone. Si l'attaquant brésilien fait le bonheur des Blaugrana sur le terrain, le club catalan doit faire face à la justice concernant une possible fraude fiscale lors de son transfert (voir ici). Et vendredi, le club formateur du Brésilien, Santos, a lancé des poursuites devant la FIFA contre le FC Barcelone et le clan Neymar (notamment l'entreprise Neymar Sports & Marketing) : "Le Santos considère que le FC Barcelone, Neymar et son entreprise ont commis des violations du contrat de transfert et réclame une indemnité pour les dommages, avec intérêts", a annoncé le président de Santos, Modesto Roma Junior, en conférence de presse. Désormais estimé à 83,3 millions d'euros, le transfert de Neymar pourrait donc coûter encore plus cher au FC Barcelone...

QPR

Rio Ferdinand dit stop

En fin de contrat et non prolongé par les Queens Park Rangers suite à la relégation du club londonien en Championship, Rio Ferdinand a décidé de mettre un terme à sa carrière. L'ancien défenseur de Manchester United et de l'équipe d'Angleterre a mis un terme au suspense dans une interview accordée à la chaîne britannique BT Sport. A 36 ans et quelques semaines après le décès de sa femme Rebecca, l'international anglais aux 81 sélections met un terme à une carrière qui l'aura vu être sacré six fois champion d'Angleterre avec Manchester United, club avec lequel il a remporté la Ligue des Champions en 2008 puis la Coupe du Monde des clubs la même année. Son palmarès compte aussi deux Coupes de la Ligue anglaise et cinq Community Shields… mais aucune FA Cup.

Real Madrid

Cristiano Ronaldo n'est pas à vendre

Le Real Madrid sort d'une saison difficile, à son échelle évidemment. Ils n'ont gagné aucun titre majeur cette saison et Carlo Ancelotti a quitté le club. De nombreuses rumeurs ont fait état d'un possible départ de Cristiano Ronaldo au PSG car il disposerait d'une offre permanente du club de la capitale. Cependant, selon le site espagnol ABC, le Real Madrid n'a pas du tout l'intention de vendre sa star et fixe son prix de départ à un milliard d'euros. De quoi refroidir les ardeurs les plus persistantes.

Brésil

Marcelo forfait pour la Copa América

Coup dur pour le latéral gauche du Real Madrid, Marcelo, qui ne participera donc pas à la Copa América. La CBF vient d'officialiser le forfait du gaucher pour des problèmes médicaux sans en dévoiler la nature mais a aussi annoncé le nom de son remplaçant. Dunga a décidé de faire appel à la jeunesse du joueur de l'Internacional, Géferson, âgé de 21 ans qui est devenu un titulaire indiscutable depuis le début de la saison sous les ordres de Diego Aguirre. Il rejoint donc pour la première fois la Seleção où il sera la doublure de Filipe Luis.

SPORTS

Mort d'un joueur sur le terrain, un record de huis clos, la meilleure attaque rétrograde, ...

Le championnat des fous prend fin !

C'est ce vendredi que le championnat de Ligue 1 Professionnel de la saison 2014-2015 a pris fin, avec la consécration de l'Entente de Sétif pour son septième titre de champion d'Algérie, après avoir réussi une saison remarquable avec le titre de champion d'Afrique et de Super champion d'Afrique et une participation à la coupe du monde des clubs. L'une des révélations de cette saison à savoir le MOB a terminé cet exercice avec un premier titre de son histoire à savoir la coupe d'Algérie et une place de dauphin dans le championnat ce qui permettra aux poulains de Amrani de participer la saison prochaine à la Champion's League Africaine.

Brahim L.

Le Mouloudia d'Oran a réussi sa meilleure saison depuis plus de 15 ans, en terminant le championnat sur le podium, ce qui lui permettra à nouveau de goûter aux joutes internationales après 11 ans d'absence et là, on peut dire que le tandem « Baba »- Cavalli a réussi son pari en remettant le MCO sur rails après des années de disette.
Pour ce qui est de la relégation, l'USMBA revient d'où elle vient, l'ASO Chlef tombe, de même que le MC El Eulma.

Un championnat très serré

Cette saison n'a pas été comme les autres à tel point que beaucoup de spécialistes l'ont surnommée le championnat des fous, d'ailleurs même les médias internationaux ont suivi avec attention ce championnat et le site de la FIFA a suivi ce championnat avec attention. En effet, à quatre journées de la de fin, les 16 équipes du championnat pouvaient gagner le titre, alors que même le leader, à savoir l'actuel champion, n'avait pas encore assuré son maintien, un fait inédit...
Pour dire que ce championnat est vraiment spécial, certains l'ont qualifié de faible, alors que d'autres le voyaient fort (pas beaucoup), mais ce qui est sûr par contre et que le niveau était très rapproché entre les 16 équipes, ce championnat était très serré.
Ce championnat est vraiment bizarre, quand on voit une équipe qualifiée pour la phase des poules de la champion's league rétrograder à savoir, le MCEE, cette même équipe qui détient la meilleure attaque et le meilleur buteur du championnat, comment expliquer cela ? Cela défie toute logique…
Les plus gros budgets du championnat à savoir l'USMA et le MCA ont peiné pour assurer leur maintien ; d'ailleurs, l'USM Alger a attendu la dernière journée pour le faire.

La mort de Ebossé l'autre point noir de la saison

Ce championnat a été entaché par plusieurs scandales de corruption, à l'exemple du match CSC-NAHD et la suspension à vie des arbitres, et les résultats de certains matchs ont été surprenants et qui ont poussé les supporters à soupçonner l'honnêteté des joueurs et chaque jour, on entend un nouveau scandale avec des soupçons, dont le dernier en date est la déclaration de Achiou qui a soupçonné 05 de ses coéquipiers de lever le pied pour se débarrasser de l'ex-entraîneur de l'USMBA, Boualem Charef.
Toutefois, le plus grand point noir de cette saison demeurera à coup sûr la mort tragique de l'attaquant camerounais de la JS Kabylie, Albert Boudjongo Ebossé.
Ce dernier a été touché par un projectile lors de la seconde journée du championnat à la fin du match JSK-USMA à Tizi-Ouzou, une mort qui fait couler encore beaucoup d'encre sur les conditions de sa mort, un accident qui a changé beaucoup de choses, chez le club le plus titré d'Algérie, qui a beaucoup souffert cette saison en se contentant de jouer le maintien, mais aussi dans le championnat en général, même si la violence dans les stades continue ; d'ailleurs, il y a eu un record de matches à huis clos cette saison.
En tout cas, cette saison restera dans les annales du football Algérien, en attendant une nouvelle saison, avec le retour de l'USM Blida parmi les grands, et le RC Relizane et un nouveau pensionnaire chez l'élite à savoir le DRB Tedjenent, en attendant il faudra s'attendre à un été très chaud dans le marché des transferts, même si cette saison a montré que les gros salaires ne garantissent pas de grands résultats.
A signaler que l'Algérie sera aussi représentée par trois clubs algériens dans la plus prestigieuse des compétitions africaine et pourquoi pas un deuxième titre consécutif pour un club algérien… Cette saison a été vraiment inédite sur tous les plans…

CLASSEMENT

#	Équipe	Pts	J	G	N	P	Bp	Bc
1	ESS	48	30	13	9	8	36	28
2	MOB	47	30	12	11	7	35	23
3	MCO	44	30	11	11	8	19	19
4	USMH	43	30	13	4	13	30	32
5	CSC	42	30	11	9	10	32	30
6	CRB	42	30	11	9	10	27	34
7	USMA	41	30	10	11	9	35	27
8	ASMO	41	30	11	8	11	33	34
9	NAHD	40	30	10	10	10	23	22
10	RCA	40	30	12	4	14	27	35
11	MCA	39	30	10	9	11	33	31
12	JSK	39	30	11	6	13	33	35
13	JSS	39	30	10	9	11	26	29
14	MCEE	38	30	11	5	14	40	36
15	ASOC	36	30	8	12	10	24	28
16	USMBA	33	30	8	9	13	18	28

Cavalli prolongerait aujourd'hui son contrat

MCO : 10 ans après, revoilà l'Afrique !

Le Mouloudia d'Oran a terminé sa saison sur une très bonne note, samedi après-midi, prenant le meilleur sur le champion d'Algérie dans un match animé et très plaisant qui consacra le retour des Rouge et Blanc d'El-Hamri sur le podium de la Ligue 1.
Ouvrant le score dès la neuvième minute de jeu par Bezzaz sur penalty après un fauchage en règle de Hichem Cherif dans la surface, les poulains de Jean-Michel Cavalli ont, ainsi, d'emblée affiché leurs ambitions de clore cet exercice en beauté.
La première demi-heure n'était pas encore complètement écoulée que le MCO avait déjà réussi à doubler même la mise lorsque le jeune et prometteur Benchaâ sèmera son vis-à-vis de la défense sétifienne avant d'éliminer le gardien Mansouri et de marquer dans le but vide, précisément à la 28e minute.
Entre-temps, Boukria verra son coup franc passer tout près du montant droit de Natèche (18'), avant que Nemdil ne réduise l'écart à la 31' sur penalty.
Boukria aurait, du reste, pu prétendre à une égalisation assez logique à la 55' tant sa belle reprise de volée semblait prendre le chemin de la lucarne adverse, n'était cette toute aussi belle parade de Natèche qui détournera, d'une ferme claquette, le cuir en corner.
Les Rouge et Blanc ont tenu ce résultat jusqu'au coup de sifflet final de l'arbitre, au grand bonheur de tout un stade Zabana heureux de cette issue très heureuse mais aussi et surtout de la rétrogradation annoncée du rival chélifien en Ligue 2.
Content et satisfait, l'entraîneur français Jean-Michel Cavalli estimait, à sa sortie du vestiaire que cette saison aura été riche en émotions, avec des hauts et des bas.
« Après avoir pris le club qui était dans une situation déplorable, la mission n'était pas des plus faciles. Petit à petit et avec beaucoup de travail, on a réussi à remonter la pente.
Le mérite revient au travail des joueurs qui ont su tout donner pour leur équipe. On a réussi à arracher une place pour une compétition africaine. Quant à mon avenir, je peux vous dire à 80% que je vais rester. Ce qui me fait prendre cette décision, c'est le challenge africain la prochaine saison. Je vais rencontrer le président dès aujourd'hui pour discuter de cela.
Le seul détail qui reste à régler concerne mon adjoint », a-t-il déclaré à la presse.

Seif-Eddine R

ASMO

Les Asémistes terminent le championnat à la 7ème place

C'est une défaite au goût amer qu'ont concédée les gars de M'dina J'dida avant-hier vendredi chez le Mouloudia d'El Eulma lors de la rencontre de l'ultime journée du championnat de ligue1 Mobilis. Il faut dire que cette défaite (3-0) était prévisible et cela pour plusieurs raisons. Tout d'abord, parce que l'équipe asémiste a fait le déplacement à El Eulma avec un effectif amoindri. En effet, plusieurs joueurs n'ont pas pris part à cette rencontre à l'image de Belaid, Bouaâmria, Belalem, Bentiba, Benkablia, Boudoumi, Tabti, Herbache, Bouhedda et Aoued. L'absence de tous ces joueurs a contraint l'entraîneur, Benchadli à puiser dans le fond de son réservoir et de faire appel à plusieurs joueurs issus de la catégorie espoir à l'image de Boubakour, Raho, Tsouria, Bendjelloul et Haded pour composer son onze de départ face au MCEE.
Pour sa part, l'adversaire du jour, le Mouloudia d'El Eulma était dans l'obligation de gagner et d'attendre les résultats des autres rencontres pour espérer se maintenir parmi l'élite.
Mais ce succès n'aurait finalement servi à rien pour le MCEE qui a accompagné l'ASO et l'USMBA en ligue 2 Mobilis. Les Asémistes, quant à eux et qui avaient réalisé leur objectif avant cette rencontre en assurant le maintien parmi l'élite, terminent donc le championnat à la 7ème place à égalité de point avec l'USM Alger.
Un bilan positif pour un nouveau promu pour la ligue1 Mobilis même si d'aucuns estiment que les Vert et Blanc auraient pu prétendre à mieux au vu des points perdus à la maison. Pour sa part, l'entraîneur en chef de l'équipe, Benchadli est revenu sur ce revers en déclarant à l'issue du match : «On savait que notre mission n'allait pas être facile chez le MCEE qui voulait gagner et atteindre les résultats des autres rencontres. Personnellement, je suis déçu pour le MCEE qui ne mérite pas de descendre vu qu'il a une bonne équipe. Il ne faut pas oublier que nous avions joué cette rencontre sans les services de plusieurs éléments titulaires. Nous avons réalisé notre principal objectif qui est le maintien parmi l'élite. A présent, il faudra faire le bilan de cette saison et songer au prochain exercice sportif.»

Islem M.

Algérie- Seychelles

Début du stage de l'équipe nationale

L'équipe nationale a débuté ce samedi son stage de préparation en vue du match face aux Seychelles pour les qualifications de la CAN 2017.
Ce premier stage qui aura lieu au Centre Technique National de la FAF, sera clôturé le jeudi 04 juin 2015 avant un retour des joueurs au CTN pour un deuxième regroupement prévu du 07 au 17 juin prochains. Au premier jour du stage des verts, le sélectionneur national, Christian Gourcuff, a réuni les membres des staffs pour la présentation du programme des stages, tout en leur demandant plus de rigueur pour l'atteinte des objectifs fixés.

Il succède au défunt Ebossé Derrardja termine meilleur buteur

Walid Derrardja termine la saison 2014-2015 en tant que meilleur buteur, maigre consolation pour l'international algérien, qui voit son équipe du MC El Eulma être reléguée en Ligue 2 au terme de l'actuel exercice.
L'attaquant de 24 ans boucle la saison avec 16 buts après s'être offert un doublé aujourd'hui contre l'ASM Oran, insuffisant pour maintenir les Babiya malgré la victoire. Hamza Boulemdaïs, vainqueur avec le CS Constantine de la JS Kabylie, s'est également offert un doublé et porte son total de buts à 14 unités. Oussama Darfalou, buteur contre le MC Alger pour une victoire décisive pour le maintien du RC Arabaâ, complète le podium avec 12 réalisations.
Ali Rial, buteur sur penalty contre le CSC et Khaled Gourmi qui a scoré contre le RCA, terminent dans le Top 6 avec 10 buts en compagnie d'Antar Djemaouni le buteur de l'ASM Oran.

CLASSEMENT DES BUTEURS:

W. Derrardja / MC El Eulma	16 buts
H. Boulemdaïs / CS Constantine	14
O. Darfalou / RC Arbaâ	12
A. Rial / JS Kabylie	10
A. Djemaouni / ASM Oran	10
K. Gourmi / MC Alger	10
L. Abid / USM El Harrach	9
Z. Zerdab / MO Béjaïa	8
O. Hamzaoui / MO Béjaïa	7
N. Ouznadji / NA Hussein Dey	7
I. Chenihi / MC El Eulma	7
F. Hemitti / MC El Eulma	7
Y. Belaïli / USM Alger	6
M. Benyettou / ES Sétif	6
A. Ziaya / ES Sétif	6

CAN-2017 (préparation)

Ethiopie – Zambie en amical en juin prochain à Addis Abeba

L'Ethiopie, l'un des adversaires de l'équipe nationale en qualifications de la Coupe d'Afrique des Nations CAN-2017 de football, disputera un match amical contre la Zambie entre le 8 et le 11 juin prochains à Addis Abeba.
En prévision de cette rencontre amicale, le sélectionneur de l'Ethiopie, Yohannes Sahle, a retenu une liste élargie de 44 joueurs locaux.
La dernière confrontation entre les deux sélections remonte à la CAN-2013 en Afrique du Sud.
En qualification de la CAN-2017, l'Ethiopie évoluera dans le groupe J avec l'équipe nationale, le Lesotho et les Seychelles. Lors de la première journée prévue entre le 12 et le 14 juin, l'Ethiopie accueillera le Lesotho et l'Algérie jouera contre les Seychelles.

La Palestine renonce à sa demande de suspension d'Israël

Le président de la Fédération palestinienne, Djibril Rajoub, a annoncé que sa fédération renonçait à sa demande de suspension d'Israël.

La Palestine désirait initialement une suspension de la fédération israélienne, coupable selon elle de complicité avec les agissements des autorités israéliennes, liés à l'occupation des territoires palestiniens. "J'ai décidé de retirer la demande de suspension", a déclaré M. Rajoub à la tribune du 65e congrès de l'instance mondiale du football à Zurich, ce vendredi. L'AFP rapporte que les présidents des fédérations de football de la Palestine, Jibril Rajoub, et d'Israël, Ofer Eini, se sont serré la main lors de ce congrès.

Nordine Kourichi, nouvel entraîneur de Poissy

Nordine Kourichi revient à Poissy, le club où il avait été formé dans les années 60. En effet, l'ex-international algérien et entraîneur adjoint de l'EN sera le nouvel entraîneur du club francilien qui vient d'accéder en CFA (4e division).

Dans une interview au Parisien, Kourichi revient sur ce choix qui peut paraître surprenant en déclarant « Ma vocation, c'est d'abord d'entraîner. Et puis le foot m'a tellement apporté. J'ai joué 300 match en 1ère division, disputé 03 coupes du monde et deux CAN. Je ne suis plus celui qui a quitté Poissy il y a quarante ans ».

Invité à s'exprimer sur sa relation avec Vahid Halihodzic, Kourichi décrit un duo complémentaire, « J'ai vécu trois années ultra riches avec lui. On a joué les éliminatoires de la CAN puis ceux de la coupe du monde au Brésil. On finit le Mondial face au futur champion … Vahid c'est la rigueur, le très haut niveau, mais aussi un type bien. Lui c'était le feu et moi, l'eau. J'ai beaucoup appris dans la gestion des hommes. C'était mon rôle et, même si en sélection, la star, c'est l'équipe, il y avait de forts caractères à gérer… »

Mandi et Feghouli dans l'équipe type des joueurs africains en Europe

Les deux internationaux algériens, Aissa Mandi et Sofiane Feghouli, ont été choisis dans l'équipe type africaine des footballeurs évoluant en Europe pour le compte de la précédente journée qui a coïncidé avec la fin de la compétition dans la plupart des championnats du vieux continent.

Cette équipe type est établie après chaque journée par le site spécialisé "Football 365".

Le défenseur Mandi, auteur d'une bonne saison même si son équipe Reims a failli être reléguée, s'est illustré lors de la 38e et dernière journée du championnat de France qui a vu les Rémois s'incliner sur le terrain du champion sortant le Paris St Germain (3-2).

Lors de ce match, Mandi a inscrit l'une des deux réalisations de sa formation, portant à six son compteur but cette saison.

Pour sa part, Feghouli a contribué dans la victoire de Valence sur le terrain d'Almeria (3-2) en marquant un but et délivrant une passe décisive, le week-end passé dans le cadre de la 38e et dernière journée du championnat d'Espagne.

Cette victoire des Valenciens leur a permis de valider leur billet pour la compétition européenne la saison prochaine.

Farid Abderrahmane gagne la Coupe d'Allemagne juniors

Le jeune milieu de terrain algéro-allemand, Farid Abderrahmane, a remporté la Coupe d'Allemagne juniors à Berlin contre l'Energie Cottbus sur le score de 1-0.

Le joueur du Hertha Berlin, âgé de 19 ans, qui a joué sur milieu gauche puis milieu droit durant la rencontre, a donc remporté un premier trophée dans sa jeune carrière à l'issue d'une belle saison où il a marqué 12 buts en championnat U19, ce qui pourrait lui ouvrir les portes de l'équipe première l'an prochain en Bundesliga.

Arbitre de Tennis de renommée mondiale

Kader Nouni, l'enfant de Mostaganem, a participé à 16 ans à Roland-Garros

Kader Nouni, 39 ans, originaire de Mostaganem, vivant en France, fait partie du gotha des arbitres de chaise inscrits auprès de la Fédération française de tennis (FFT). A tout juste 16 ans, il a participé à son premier Roland-Garros. Il est l'un des cinq en France à posséder le badge d'or, le plus haut grade en matière d'arbitrage. Comme rapporté par le quotidien national El Watan, Kader Nouni a connu le tennis dès l'âge de 9 ans, en suivant les traces de son frère aîné. A 12 ans, il s'est mis dans l'arbitrage pour gagner un peu d'argent de poche.

En 1991, à tout juste 16 ans, il participe à son premier Roland-Garros, l'année d'après, c'est à dire en 1992, il était juge de ligne lors de la même compétition. La seule condition, dit-il, pour être un bon arbitre de chaise, c'est d'avoir une bonne vue. "Il faut aussi savoir communiquer. Savoir parler aux joueurs avec respect et humilité. Savoir écouter et prendre sur soi", dira-t-il. "Une personne qui communique très bien mais ne voit pas très bien, aura plus de facilité que l'inverse", rappelle M.Nouni. Les plus grandes difficultés pour un arbitre de tennis, c'est l'enchaînement des matchs et le décalage horaire.

C'est pour cela que certains juges de ligne ne sont pas très bons à l'occasion de certaines compétitions. A défaut de la technologie du hawk eye (image en 3 D qui permet de savoir le point de chute de la balle), il faut pertinemment avoir le coup de d'œil ! Kader Nouni a vécu des souvenirs inoubliables grâce au tennis, il se rappelle toujours la première fois où il a croisé Zidane à Madrid et que c'est ce dernier qui le reconnaît. L'enfant de Mostaganem a aussi eu l'honneur de croiser Maradonna à l'occasion du tirage au sort du tournoi de Dubai...La légende vivante du football argentin lui ait tombé dans les bras !

Malak M

MC Alger

Réunion du CA pour trancher sur l'avenir de l'entraîneur Arthur Jorge

Le Conseil d'administration (CA) de la société sportive par actions (SSPA) du MC Alger, se réunira dimanche pour trancher, entre autres, sur l'avenir du staff technique de son équipe de football première que dirige depuis novembre dernier le Portugais Arthur Jorge.

Cette réunion sera précédée par une réception en l'honneur de l'effectif mouloudéen et ses différents staffs à l'occasion de la clôture du championnat de Ligue 1 algérienne, a appris l'APS samedi auprès d'un membre du CA du "Doyen".

Arthur Jorge et son "bras droit", l'ancienne star brésilienne, Valdo, ainsi que deux autres assistants portugais, avaient atterri au MCA en novembre dernier pour un contrat de six mois renouvelable. Le nouveau staff technique avait hérité à l'époque d'une situation complexe, vu que l'équipe qui venait d'enregistrer le départ de l'entraîneur Boualem Charef, se morfondait dans le bas du tableau avec seulement 9 points de 13 matchs joués.

Jorge et ses adjoints ont réussi finalement à sauver leur nouvelle formation de la relégation, même si dans la foulée, les Vert et Rouge étaient éliminés dès le premier tour en Coupe d'Algérie, ainsi qu'en Coupe de la Confédération africaine.

Le parcours du Mouloudia a été néanmoins impressionnant lors de la phase retour du championnat, pendant laquelle le club a obtenu 28 points, faisant de lui la meilleure équipe de la deuxième partie de la saison.

Malgré cela, le contrat de Jorge et son staff pourrait ne pas être prolongé pour "diverses raisons", apprend-on de même source.

Handball/Finale Coupe d'Algérie (seniors-dames)

El-Biar réussit la passe de trois

Le HBC El-Biar a remporté la coupe d'Algérie 2015 de handball, sa 3e consécutive chez les seniors-dames, suite à sa victoire 22-20, (mi-temps 11-10) en finale de la 47e édition, disputée vendredi contre le GS Pétroliers à la salle Harcha-Hacène. Un match intense que les El-Biaroises ont outrageusement dominé, face à des pétrolières amorphes, qui n'ont pris que trois fois l'avantage au score (8-7), (14-13) et (17-16).

Le reste du temps, ce sont les tenantes du trophée qui ont mené le bal. Les dix dernières minutes de cette chaude empoignade ont été les plus serrées et pendant lesquelles un concours de circonstances a fait basculer la balance définitivement en faveur des El-Biaroises. Le calvaire des Pétrolières a commencé par le carton rouge dont a écopé l'une de ses meilleures joueuses, Keltoum Hachem, à trois minutes du coup de sifflet final, suivi de trois arrêts décisifs de la gardienne El-Biaroise Houda Benachi qui, à 42 ans, s'est montrée présente au moment où son équipe en avait le plus besoin. Menant déjà (21-20) a quelques encablures de la fin, les tenantes du titre ont planté une dernière banderille par leur pivot Ratiba Hasnaoui, déjà créditée d'un gros match sur le plan défensif, particulièrement en 1re mi-temps et début de la seconde manche. Cette finale aurait quand même pu prendre une toute autre tournure si les Pétrolières avaient su profiter des quelques situations favorables qui s'étaient présentées à elles, notamment, à la fin de la première mi-temps, lorsqu'elles s'étaient retrouvées en supériorité numérique, après la sortie de la demi-centre, Imène Haffar, pour deux minutes. C'est d'ailleurs grâce à cette formidable capacité à gérer les moments cruciaux de la partie que les El-Biaroises ont pu l'emporter. Il s'agit du 2e titre majeur pour le HBC El-Biar cette saison, après le championnat qu'il a remporté pas plus tard que la semaine passée.

Karim Achour (Entraîneur du HBCEB) : «Ces titres en appelleront d'autres »

"Nous sommes très heureux de remporter cette Coupe, surtout que nos joueuses étaient très fatiguées et qu'elles ne semblaient plus en état de sortir un aussi beau match, face à un adversaire de taille comme le GSP.

Notre équipe avait fourni beaucoup d'efforts pour remporter le championnat, il y a une semaine et elle n'a pas bénéficié de suffisamment de temps pour bien récupérer avant cette finale de coupe.

Mais Dieu merci, les joueuses se sont montrées à la hauteur de nos espérances et c'est avec les tripes qu'elles sont allées chercher ce 2e titre pour nous offrir un doublé historique cette saison. Ce qu'elles ont réalisé, est vraiment exceptionnel et j'espère que ces titres en appelleront d'autres".

Kamel Tsabet (Entraîneur du GSP) : « La pression a eu raison de mes joueuses»

"Nos joueuses ont subi une pression importante avant cette finale et, à mon avis, c'est une des raisons qui ont fait qu'elles ne puissent pas bien gérer la situation. En plus, notre équipe a raté beaucoup d'occasions pendant le match. C'est littéralement comme si on donnait le ballon à la gardienne adverse, ce qui a facilité le lancement des contre-attaques El-Biaroises. Mais dans l'ensemble, je dirai que nous ne regrettons rien. Le sport est ainsi fait. A la fin, il faut qu'il y ait un gagnant et un perdant et, en ce qui nous concerne, nous acceptons la défaite en toute sportivité".

Hand/ championnat du monde (U-21) en préparation

Deux tournois en Roumanie au menu des Algériens

La sélection algérienne masculine de handball des moins de 21 ans (U-21), prendra part à deux tournois amicaux en Roumanie, en vue du 20e championnat du monde de la catégorie prévu au Brésil du 20 juillet au 1er août prochains, a appris l'APS vendredi auprès de la fédération algérienne de handball (FAHB). Le premier tournoi se déroulera du 24 au 28 juin, avec la participation de l'Algérie, de la Roumanie (pays hôte), de la Norvège, et des Pays-Bas, tandis que le second tournoi aura lieu du 9 au 12 juillet en présence de la Roumanie, de l'Egypte, de l'Algérie, et d'une quatrième sélection qui reste à désigner, précise la même source.

Les joueurs de l'entraîneur Hasni Achour prendront part également à un stage en Serbie programmé du 28 juin au 9 juillet. Les Algériens débuteront leur préparation en prévision du mondial par un stage à Alger du 16 au 23 juin. Lors du mondial brésilien, l'Algérie a hérité du groupe C en compagnie du Danemark, de la France, de l'Argentine, du Chili, et de la Corée du Sud.

Hand/ championnat du monde (U-19/ garçons) préparation

La sélection algérienne en stage en Slovénie

La sélection algérienne de handball masculine des moins de 19 ans (U-19) effectuera un stage préparatoire en Slovénie du 19 juin au 1er juillet prochains, en vue du 18e championnat du monde de la catégorie prévu à Ekaterinbourg en Russie (8-20 août 2015), a appris l'APS vendredi auprès de la fédération algérienne de handball (FAHB). Au cours de ce stage, les joueurs de l'entraîneur Ait Abdeslam Ahcéne disputeront trois matchs amicaux face à la Slovénie, précise la même source. L'équipe nationale prendra part ensuite à un tournoi amical, toujours en Slovénie, prévu du 7 au 14 juillet, avec la participation de la Slovénie (pays hôte), l'Argentine, l'Egypte, la Pologne, et le Qatar. Les Algériens débuteront leur préparation en vue du mondial par un regroupement à Alger du 2 au 17 juin. Lors du mondial russe, l'Algérie jouera dans le groupe C, en compagnie du Danemark, de la Suisse, de la Russie, du Qatar et de la Croatie.

Handball/ tournoi d'accession en division nationale 1 (dames)

Le NRF Constantine valide son billet pour l'élite

L'équipe du NRF Constantine a validé son billet pour la division nationale 1 de handball (dames), au terme du tournoi d'accession dont la 3e et dernière journée s'est disputée jeudi. Les Constantinoises ont gagné deux matchs pour un match nul, décrochant 5 points, devant la formation de CS Mouloud Mammeri (4 pts), dans ce tournoi qui s'est déroulé à la salle d'Ain Taya (Alger).

RESULTATS :

1ère journée : Mardi 26 Mai 2015 :
NRF Constantine - CS Mouloud Mammeri 21-12
WIAM Saida - Meghaier (El Oued) 29-22

2e journée : Mercredi 27 Mai 2015 :
CS Mouloud Mammeri - WIAM Saida 13-12
NRF Constantine - Meghaier 25-16

3e journée : Jeudi 28 Mai 2015 :
CS Mouloud Mammeri - Meghaier 20-18
NRF Constantine - WIAM Saida 15-15

CLASSEMENT	PTS	DIFF
1- NRF Constantine	5	+18
2- CS Mouloud Mammeri	4	-6
3- WIAM Saida	3	+6
4- Meghaier	0	-28

Coupe d'Algérie de basket-ball (dames)

Le GS Pétroliers rejoint l'OC Alger en finale

Les basketteuses du GS Pétroliers se sont qualifiées pour la finale de la coupe d'Algérie de basket-ball (seniors - dames), en s'imposant devant le Hussein-Dey Marine sur le score 70 à 49, jeudi soir à Staouéli. Les Pétrolières affronteront en finale l'OC Alger, tenant du titre, qui s'est qualifié après le forfait de l'USA Batna. La finale de la coupe d'Algérie de basket-ball (seniors - dames) est programmée le 5 juin à Alger.

Basket-ball / Super-Division A (play-down)

Le CSMBB Ouargla rétrograde en Super-Division "B"

L'équipe de basket-ball du CSMBB Ouargla évoluera en Super-Division "B" la saison prochaine à l'issue de sa défaite vendredi face au WA Boufarik sur le score de 70 à 66 (après prolongation), pour le compte de la 9e et avant dernière journée des "play-down" du championnat d'Algérie, Super-Division A, disputée à Miliana. Dans l'autre match de la journée, le CS Constantine, menacé par la descente, a sauvé sa peau en s'imposant devant l'OMS Miliana (68-54).

RESULTATS :

WA Boufarik - CSMBB Ouargla
70-66 (après prolongation)
CS Constantine - OMS Miliana
68-54
Exempt : USM Blida

CLASSEMENT	PTS	J
1. OMS Miliana	12	7
2. WA Boufarik	12	7
--.USM Blida	10	7
--. CS Constantine	10	7
--. CSMBB Ouargla	10	8

rétrograde en Super-Divions B

Journée olympique à Djelfa les 3 et 4 juin

Le comité olympique et sportif algérien (COA) organise les 3 et 4 juin prochain à Djelfa, la Journée olympique afin de promouvoir les valeurs et les idéaux de l'olympisme, par le biais d'activités éducatives et sportives diverses.

Le public de Djelfa sera ainsi convié à prendre connaissance des grandes missions dévolues à l'instance olympique algérienne, à travers les différentes activités contenues dans le programme établi à cette occasion par le COA.

L'instance olympique algérienne table sur une participation importante de la presse nationale au rendez-vous de Djelfa.

En marge des activités liées à la Journée olympique de Djelfa, les responsables du COA procéderont au tirage au sort qui doit déterminer les quatre organes de la presse écrite autorisés à prendre part aux JO 2016, sachant que le Comité International Olympique (CIO) a accordé un quota de quatre places aux organes de la presse écrite algérienne.

Les candidats intéressés par le tirage, devraient transmettre avant le 2 juin prochain, une demande accompagnée d'un engagement à prendre en charge le représentant de l'organe retenu.

Les Jeux Olympiques d'été de Rio de Janeiro 2016 auront lieu du 5 au 21 août.

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE MOSTAGANEM
DIRECTION DES ÉQUIPEMENTS PUBLICS

AVIS DE PROROGATION DE DÉLAI DE PRÉPARATION DES OFFRES

Il est porté à la connaissance des soumissionnaires ayant participé à l'avis d'appel d'offres national restreint, lancé selon le détail ci-dessous, que la durée de préparation des offres est prorogée comme suit :

Projet	Date de publication	Délai initial	Prorogation	Date d'ouverture des plis
Réalisation d'une cité universitaire 2000 lits à Kharrouba Mostaganem * Lot 1 : Mur de clôture+ locaux techniques * Lot 2 : VRD+ réseau incendie+ équipement bâche à eau * Lot 3 : Alimentation des blocs+ éclairage extérieur + équipement poste transformateur * Lot 4 : Réseau Gaz extérieur * Lot 5 : Espace verts	12/05/2015	21 jours	10 jours	11/06/2015

LA DIRECTRICE

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE SAIDA
DAÏRA DE AIN EL HADJAR
COMMUNE DE AIN EL HADJAR

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE
(AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT)
N°04/2015
NIF : 096220039028039

Conformément à l'article **49** du décret présidentiel **n°10.236** modifié et complété, portant réglementation des marchés publics, le président de la commune de Ain El Hadjar informe l'ensemble des soumissionnaires ayant répondu aux avis d'appel d'offres **N°04/2014** paru dans les quotidiens البلاغ en date du **04/04/2015** et **le Carrefour d'Algérie** en date du **04/04/2015** concernant les projets suivants :
Que suite aux réunions du **12/05/2015 et 13/05/2015** de la commission communale d'évaluation des offres a fait ressortir le résultat suivant :

- Secteur hydraulique

N°	Intitulé	Entreprise retenue	Note technique	Délai d'exécution	Montant en TTC	OBS
	Alimentation en eau potable					
01	Réalisation d'un forage par battage sur 200 ML avec abri et équipement à Ain El Hadjar	Mouai Ghaniyya	50.00	04 mois	6.326.814,78 DA	Offre moins disante
02	Achèvement réseau AEP Ouled Hachemi avec bornes fontaines	Kourat Mustapha	40.50	04 mois	4.770.314,64 DA	Offre moins disante
03	Extension réseau AEP douar Maata avec bornes fontaines	Kourat Mustapha	40.50	04 mois	2.585.265,93 DA	Offre moins disante
	Assainissement					
04	Réalisation d'avaloirs au centre Ain El Hadjar	Kourat Mustapha	48.00	03 mois	2.392.650,00 DA	Offre moins disante
05	Achèvement réseau assainissement Labani Mohamed 01	Benfattah Omar	46.00	60 jours	4.373.740,80 DA	Offre moins disante
06	Réalisation réseau assainissement Sidi Ahmed Bendida	Becharef Nasreddine	47.33	03 mois	4.779.216,00 DA	Offre moins disante
07	Rénovation du collecteur de rejet au niveau de la gare côté abattoir AEH	Benfattah Omar	36.00	60 jours	4.780.891,97 DA	Offre moins disante

Secteur équipements publics

N°	Intitulé	Entreprise retenue	Note technique	Délai d'exécution	Montant en TTC	OBS
	Eclairage public					
08	Rénovation éclairage public Ain El Hadjar et changement des candélabres RN 6	Bouanani Yamine Kadi Laredj	46.00	02 mois	8.794.422,00 DA	Offre moins disante
09	Rénovation éclairage public Sidi Embarek	Bouanani	36.16	03 mois	4.670.874,00 DA	Offre moins disante
10	Réalisation éclairage public Sidi Ahmed Bendida avec changement crosses luminaires	Abdelhamid	43.66	03 mois	3.074.760,00 DA	Offre moins disante
11	Réalisation éclairage public Naar Karroum (Kanto)	L'infructuosité de l'opération				Offre unique techniquement qualifiée
12	Réalisation éclairage public douar Menasra et Ain Manaa	Bouanani Abdelhamid	43.66	03 mois	2.492.100,00 DA	Offre moins disante

Conformément à l'article **114** du décret présidentiel **n°10.236 du 07.10.2010** modifié et complété, portant réglementation des marchés publics, les entreprises qui contestent ce choix, ont le droit d'introduire un recours dans un délai de **10 jours** à compter de la 1ère parution de l'avis d'attribution provisoire auprès de la commission communale des marchés.
Et pour ceux qui sont intéressés de se rapprocher de nos services au plus tard **(03) jours** à compter du premier jour de la publication de l'attribution provisoire pour prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres techniques et financières.

LE PRÉSIDENT DE L'APC

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA D'ORAN
DAÏRA D'ORAN
COMMUNE D'ORAN
SERVICE DES CONTRATS ET MARCHÉS

AVIS D'INFRUCTUOSITÉ

Conformément aux dispositions de l'article **49** du décret présidentiel **n°13/03** du **13/01/2013** modifiant et complétant le décret présidentiel **N°10/236 du 07/10/2010** portant réglementation des marchés publics. L'assemblée populaire communale d'Oran déclare l'infructuosité de l'avis d'appel d'offres national ouvert **n°26/2015** relatif à la fourniture de **16.000** trousseaux scolaires pour les nécessiteux de la commune d'Oran et ce, à l'issue de la commission d'évaluation des offres en date du **28/05/2015.** **LE PRÉSIDENT**

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE MOSTAGANEM
DIRECTION DES EQUIPEMENTS PUBLICS

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE DES MARCHES
NIF: 000027019010555

En application des dispositions de l'article **114** du décret présidentiel **N°10/236 du 07.10.2010** portant réglementation des marchés publics, modifié et complété, la Direction des Equipements Publics de la wilaya de Mostaganem informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'appel d'offres national restreint, lancé le **22/04/2015** dans le quotidien national **El-Djoumhouria** relatif à la réalisation d'un hôpital de **240** lits à Mostaganem, en lots séparés. Qu'à l'issue de l'évaluation des offres techniques et financières, les marchés ont été provisoirement attribués aux entreprises citées dans le tableau ci-dessous, conformément aux critères prévus dans le cahier des charges, comme suit:

N°	Entreprises	Lots	Montant DA en TTC	NIF	Délai	Note technique
01	BOUGUESSA Laroui	Lot 1 : assainissement+ réseau AEP+ voirie et incendie	253.101.069,00	195527210000645	30 mois	56,33
02	BENKOUAR A/Krim	Lot 2 : éclairage extérieur	30.775.773,60	159260100436195	04 mois	65,00
03	EURL EETB AIT SIDHOUM	Lot 3 : réseau gaz extérieur	5.788.896,75	000022019004658	02 mois	53,00
04	ETB ALFA Building	Lot 4 : aménagement extérieur	94.945.500,00	000116001579111	06 mois	53,67
05		Lot 5 : mur de clôture+ poste de garde (façade principale)	Offre excessive			
06		Lot 6 : mur de clôture+ poste de garde (façade accès urgence)	Offre excessive			
07		Lot 7 : mur de clôture (façade postérieure)	Offre excessive			
08	LAKHDAR Hadj Djillali	Lot 8 : espace vert	22.464.000,00	197127010003450	75 jrs	81,00
09	ETB BELACHOUI Lahcen	Lot 9 : peinture (intérieure et extérieure)	59.904.000,00	196313010348636	05 mois	73,40
10		Lot 10 : jet d'eau	Infructueux (aucune offre n'a été préqualifiée techniquement)			

Tout soumissionnaire contestant ce choix peut introduire un recours auprès de la commission des marchés compétente (commission des marchés publics de la wilaya Mostaganem) dans un délai de **10 jours** à compter de la date de première parution du présent avis et ce conformément à l'article **114** du décret présidentiel **n°10.236 du 07.10.2010** portant réglementation des marchés publics modifié et complété.
Les soumissionnaires ayant participé à l'avis d'appel d'offres en question sont invités à se rapprocher de nos services au plus tard dans les **trois (03) jours** à compter du premier jour de publication de l'attribution provisoire du marché afin de prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres techniques et financières et ce conformément aux dispositions de l'article **N°125** du décret présidentiel **n°10.236 du 07 octobre 2010** portant réglementation des marchés publics, modifié et complété.

La Suisse a enfin percé le mystère des trous dans ses fromages

Les «trous» de certains fromages seraient provoqués par des petites particules de foin, qui tombent dans le lait pendant la traite des vaches.

Après un siècle d'études et de recherche, le mystère des trous dans certains fromages suisses, comme l'Emmental et l'Appenzell, a enfin été percé, ont annoncé jeudi les autorités scientifiques de la Confédération helvétique.

Les fameux «trous» sont provoqués par des petites particules de foin qui tombent dans le lait pendant la traite des vaches, ont établi les chercheurs d'Agroscope, l'institut des sciences en denrées alimentaires basé à Berne, associés à ceux de l'Empa (Laboratoire fédéral d'essai des matériaux et de recherche).

Ces particules dégagent des gaz pendant la fermentation, qui forment alors des trous dans le fromage, a expliqué l'institut dans un communiqué.

Du coup, l'énigme des trous dans le fromage, qui «fascine tant les enfants que les adultes», est enfin résolue, se félicite Agroscope.

Les «trous» avaient tendance à disparaître quand le lait était extrait avec des techniques plus modernes, ont constaté les chercheurs.

«C'est la disparition du seau traditionnel», placé sous le pis de la vache, et remplacé par des techniques plus modernes et plus hygiéniques, qui est à l'origine de la disparition des «trous», a indiqué à l'AFP un porte-parole de Agroscope.

Selon Agroscope, en 1917 déjà, l'Américain William Clark avait publié un article de synthèse approfondi sur la formation des trous dans l'Emmental.

Dans cet article, Clark tentait d'expliquer avec les connaissances de l'époque l'énigme de la formation des trous, avec l'hypothèse que les trous se formaient sous l'action du dioxyde de carbone produit par des bactéries.

CONTRÔLER LE NOMBRE DE TROUS

Les scientifiques, qui ont continué à s'interroger sur l'origine de ces trous après Clark, ont constaté que les fromages fabriqués au cours des 10-15 dernières années avaient de moins en moins de trous.

Les chercheurs d'Agroscope se sont alors interrogés sur le changement de méthodes de traite des vaches et la réduction des microparticules de foin et des bactéries dans le lait.

Pour valider leur hypothèse, ils ont observé la formation de ces trous pendant une période de 130 jours, durant l'affinage, en employant des appareils relevant de la radiologie, comme la tomographie assistée par ordinateur.

«La traite traditionnelle à l'étable avec des seaux ouverts a été remplacée au cours des dernières décennies par des systèmes de traite fermés», explique Agroscope, en ajoutant que ces nouvelles techniques «ont aussi totalement supprimé les microparticules de foin dans le lait». En conséquence, «il y a moins de +germes de trous+ dans le fromage».

«C'est une découverte qui a été faite complètement par accident, comme toute les grandes découvertes», a conclu le porte-parole d'Agroscope.

Le fromager sait désormais qu'en jouant sur le dosage des microparticules de foin, il peut quasiment contrôler le nombre de trous désirés dans ses meules.

Le fromage est une affaire sérieuse en Suisse, où l'élevage bovin est très répandu, favorisé par le paysage montagneux du pays.

En 2014, la consommation moyenne annuelle par habitant en Suisse a été de 21,3 kilos. Les fromages suisses ont représenté les deux tiers de cette consommation.

Mille souris dans une seule et même maison

Plus d'un millier de souris, des chiens, des chats et des poissons ont été saisis dans une résidence insalubre de Calgary, dans l'ouest du Canada, a annoncé mercredi une organisation de défense des droits des animaux.

Un enquêteur des services de la santé publique qui a inspecté la maison lors de l'intervention de la police a jugé cette dernière «inhabitable à cause des conditions d'insalubrité» y régnant, a précisé l'organisation Humane Society dans un communiqué.

Au total, les enquêteurs y ont découvert 1.037 souris, 3 chats, 3 chiens et 80 poissons, pour la plupart en mauvaise santé. Des souris étaient entassées dans plusieurs cartons, des bassines ou des cages. Deux cent soixante-quinze animaux, dont plusieurs blessés, ont dû être euthanasiés.

«C'est la plus importante saisie d'animaux de l'histoire de Calgary», a précisé la Humane Society. On ignore ce que le propriétaire de la ménagerie comptait faire avec toutes ces souris, mais il s'expose à des accusations, a affirmé Brad Nichols, directeur de la Humane Society.

Avez-vous déjà vu un cheval souffler des bougies ?

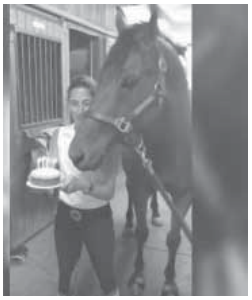

"Le cheval, le cheval, le cheval c'est génial", chantait la fédération française d'équitation dans l'un de ses spots télévisés. On les croit sans hésiter quand on regarde la vidéo en tête d'article. Des passionnées d'avaient décidé de faire une petite fête et un gâteau pour l'anniversaire de JD le cheval qui vit près de New York. Elles ne s'attendaient pas à voir l'équidé souffler lui même les bougies et dégainer son plus beau sourire.

En Australie, un homme tente de voler un distributeur de billets...

Dans une vidéo tirée du système de surveillance d'une station service, on voit un homme qui tente de voler un distributeur de billets. Cependant tout ne se passe pas comme il le voudrait. Pourtant tout à l'air de bien se passer, pour cet homme qui tente de faire un casse dans une station service du Queensland en Australie. Il arrive à briser la vitre de la porte d'entrée de la station, se faufile à l'intérieur et fixe une chaîne au distributeur de billets qu'il veut dérober... mais c'est sans compter sur la malchance... (ou la bêtise?)

Il restera en tout cas dans les annales, comme un des pires voleurs filmés par des caméras...

La chaleur extrême fait fondre l'asphalte en Inde

De nombreuses parties de bitume sont en train de fondre en Inde sous l'effet de la chaleur qui a déjà fait plus de 1.100 morts dans le pays. Un climat caniculaire sévit actuellement sur l'Inde. Les températures enregistrées sur place avoisinent les 113°F, l'équivalant de 45°C.

En moins d'une semaine, cette vague de chaleur extrême a entrainé le décès de plus de 1.100 individus dont la plupart appartiennent à la classe ouvrière et n'ont pas accès à la climatisation.

Ces températures très élevées ont également pour effet de faire fondre de grandes portions d'asphalte, transformant l'allure des routes et des passages piétons notamment (images ci-dessous).

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTÈRE DES RESSOURCES EN EAU
DIRECTION DES RESSOURCES EN EAU
DE LA WILAYA D'ORAN

PROJET : RÉALISATION DE LA STATION D'ÉPURATION DE BETHIOUA

1ÈRE MISE EN DEMEURE

- Vu le marché **n°43/2014**, approuvé en date du **01.10.2014** par la commission sectorielle des marchés publics, relatif à la Réalisation de la station d'épuration de Bethioua
- Vu l'ordre de service établi par la Direction des ressources en eau de la wilaya d'Oran, demeurant à Ilot **26**, zone des sièges USTO- Oran, portant notification et prescrivant le démarrage des travaux en date du **23.11.2014**
- Vu le procès-verbal en date du **06.12.2014** portant installation de chantier et démarrage des travaux
- Vu les relances du maître d'ouvrage pour le démarrage effectif des travaux et la mobilisation des moyens humains et matériels et sanctionnées dans les procès-verbaux de réunion
- Vu la correspondance du maître d'ouvrage **n°3131/DREW0/Sce Asst/2014** du **17.12.2014** portant installation de chantier
- Vu la correspondance du maître d'ouvrage **n°103/DREWO/Sce Asst/2015** du **14.01.2015** portant lettre de rappel **n°1** pour la mobilisation des moyens humains et matériels et installation de chantier.
- Vu la correspondance du maître d'ouvrage **n°720/DREWO/Sce Asst/2015** du **15.04.2015** portant lettre de rappel **n°2.**
- Vu le retard enregistré dans le lancement des travaux depuis la notification de l'ODS de démarrage des travaux
- Vu la non disponibilité des moyens humains, et le manque des moyens matériels sur le site du projet
- Le groupement d'entreprises **(COPASA-PESA-CGC)** demeurant respectivement au centre commercial et administratif de **Bab Ezzouar- 314 N** quartier d'affaires- **Alger, et au 74 cité Ben Achour- Cheraga- Alger,** et titulaire du marché cité ci-dessus est mis en demeure sous huitaine de :
- Mobiliser et renforcer le chantier en moyens humains et matériels
- Démarrer les travaux d'installation de chantier (cité de chantier- installation industrielle de chantier)
- Prendre toutes les mesures en vue de rattraper les retards enregistrés

Faute de quoi, des mesures coercitives prévues par la réglementation en vigueur seront prises à l'encontre du groupement d'entreprise.

LE CARREFOUR D'ALGÉRIE ANEP N°:31009243 31/05/2015

هيبروك للنقل البحري

HYPROC SHIPPING COMPANY SPA
AU CAPITAL 12.000.000.000 DA

NOTICE OF UNSUCCESSFUL

NATIONAL AND INTERNATIONAL OPEN CALL FOR TENDER N°04/HYPROC SC/PMD/2015

Pursant to the article **n°19 of HYPROC** Shipping Company spa tendering procedure **(08/15)**, HYPROC SC informs all bidders that have participated in the National and International open call tender **n°04/HYPROC SC/PMD/2015**, relating to the sale of one LNG vessel **« Mostefa Ben Boulaid »**,that this tender is declared unsuccessful

SIÈGE SOCIAL: ZHUN USTO- B.P 7200 ES-SEDDIKIA 31025 ORAN- ALGÉRIE-
TÉL: 213.41.42.62.62/ 42.63.63
FAX: 213.41.42.32.75 TÉLEX: 21824/ 21826/ 21827/ 21828
DIVISIONS OPÉRATIONNELLES: BP 60 ZONE INDUSTRIELLE ARZEW- ORAN 31200- ALGÉRIE- TÉL: 213.41.47.48.55
FAX: 213.41.47.34.45 TÉLEX: 12933/12935/12938/12944
RC 0103669/B/99- E-MAIL: HYPROC@HYPROC.COM

LE CARREFOUR D'ALGÉRIE ANEP N°:31009400 31/05/2015

هيبروك للنقل البحري

HYPROC SHIPPING COMPANY SPA
AU CAPITAL 12.000.000.000 DA

AVIS D'INFRUCTUOSITÉ

DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL ET INTERNATIONAL OUVERT N°04/HYPROC SC/PMD/2015

Conformément aux dispositions de l'article 19 de la procédure de passation des marchés **n°08/2013** datée du **15/01/2013** de HYPROC Shipping Company spa, cette dernière informe l'ensemble des soumissionnaires, ayant participé à l'appel d'offres national et international ouvert **N°04/HYPROC SC/PMD/2015**, relatif à la cession du navire méthanier « **Mostefa Ben Boulaid** », que cet appel d'offres est déclaré infructueux.

SIÈGE SOCIAL: ZHUN USTO- B.P 7200 ES-SEDDIKIA 31025 ORAN- ALGÉRIE- TÉL: 213.41.42.62.62/ 42.63.63
FAX: 213.41.42.32.75 TÉLEX: 21824/ 21826/ 21827/ 21828
DIVISIONS OPÉRATIONNELLES: BP 60 ZONE INDUSTRIELLE ARZEW- ORAN 31200- ALGÉRIE- TÉL: 213.41.47.48.55
FAX: 213.41.47.34.45 TÉLEX: 12933/12935/12938/12944
RC 0103669/B/99- E-MAIL: HYPROC@HYPROC.COM

LE CARREFOUR D'ALGÉRIE ANEP N°:31009400 31/05/2015

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE TLEMCEN
DAÏRA DE CHETOUANE
COMMUNE D'AIN-FEZZA

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT

En application de l'article **49** du décret présidentiel **n°10.236 du 07 Octobre 2010**, le chargé de la gestion des affaires communales de Ain-Fezza, lance un avis d'appel d'offres national restreint dans le cadre des PCD pour la réalisation du projet suivant :

*** Aménagement urbain à travers la commune d'Ain Fezza**

Les entreprises qualifiées (catégorie II et plus/activité : bâtiment) intéressées par le présent avis d'appel d'offres peuvent retirer le cahier des charges contre paiement de la somme de **2.000,00 DA** auprès du trésorier intercommunal de Chetouane.

Les plis devront être déposés à l'adresse sus indiquée, sous double pli avec indication **« offre technique » et « offre financière »,** l'enveloppe extérieure doit être anonyme et ne comporte que la mention :

« Avis d'appel d'offres national restreint, projet :..... A ne pas ouvrir »

Les soumissionnaires doivent présenter leurs offres accompagnées de toutes les pièces administratives (valides) exigées par le cahier des charges à savoir :

A- Offre technique :

●Déclaration à souscrire signée et cachetée●Déclaration de probité signée et cachetée●Le statut de l'entreprise éventuellement (dans le cas d'une personne morale)●Références professionnelles (les attestations de bonne exécution des commandes similaires doivent contenir le coût global des travaux, la date de réception provisoire et définitive des travaux, signées par les maîtres de l'ouvrage dûment habilités)●Moyens matériels (carte grise au nom du soumissionnaire, facture d'achat, ou un PV de constat et d'évaluation du matériel établi par un expert en la matière dûment agréé)●L'attestation de dépôt légal des comptes sociaux lorsqu'il s'agit d'une entreprise commerciale dotée de la personnalité morale et droit algérien●Un extrait de rôle apuré en cours de validité, inscrit ou non inscrit au fichier national des fraudeurs ●Le numéro d'identification fiscal (NIF)●Attestation de mise à jour CNAS, CASNOS, CACOBATH photocopie ●Planning d'exécution signé et cacheté●Original de l'extrait du casier judiciaire le cas échéant ●Registre de commerce (photocopie)●Certificat de qualification et classification professionnelle activité principal bâtiment catégorie II et plus●Bilan financier des trois dernières années●Références bancaires et chiffres d'affaires●L'attestation de dépôt des comptes sociaux pour les entreprises commerciales dotées de la personnalité morale de droit algérien●Les moyens humains appuyés par CNAS●L'instruction aux soumissionnaires●Relevé d'identité bancaire (RIB)●Le CPS et le CPT signés, cachetés et chaque page doit être paraphée●Une déclaration sur l'honneur par laquelle le soumissionnaire atteste qu'il ne se trouve pas dans un des cas d'exclusion visés à l'article 52 du décret présidentiel 10.236 du 07.10.2010 modifié et complété qui peut être prévu en annexe par le service contractant

B- Offre financière :

●Soumission datée, signée et cachetée●Bordereau des prix unitaires et détail quantitatif et estimatif dûment rempli et signé par le soumissionnaire●Devis quantitatif et estimatif dûment rempli et signé par le soumissionnaire●L'éventuel rabais consenti par le ou/ les soumissionnaires et qui sera inséré dans une enveloppe à part, conformément aux dispositions de l'article 122 du décret présidentiel 10.236 du 07.10.2010 modifié et complété.

La durée de préparation des offres est de **quinze (15) jours** à compter de la première publication du présent avis dans la presse nationale et le BOMOP. Le dépôt des offres se fera le dernier jour de la durée de préparation des offres à **12 heures** au plus tard. Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant la durée de préparation des offres augmentée de trois mois. L'ouverture des plis s'effectuera le même jour de la date de dépôt des offres à **14 heures** en séance publique au siège de la commune d'Ain Fezza Tlemcen.

Les entreprises désireuses d'assister à la séance d'ouverture des plis sont cordialement invitées.

LE CHARGÉ DE LA GESTION DES AFFAIRES COMMUNALES

LE CARREFOUR D'ALGÉRIE ANEP N°:31009399 31/05/2015

L'abus de café, mauvais pour la santé ? Vrai. Mais tout dépend de l'âge et du mode de vie

Une étude de l'Agence européenne pour la sécurité des aliments a révélé qu'une consommation supérieure à 400 milligrammes de caféine par jour, soit l'équivalent de quatre expressos, serait nocive pour la santé.
Selon Nina Cohen-Koubi, médecin nutritionniste et psychosomaticienne, il y a d'autres paramètres à prendre en compte, car le café n'est pas néfaste en soi. Explications.
Consommer plus de 400 milligrammes de caféine par jour serait mauvais pour la santé, selon l'Agence européenne pour la sécurité des aliments.
Cette étude ne révèle rien de nouveau, mais elle met en avant l'aspect néfaste de la consommation de caféine en fonction de l'âge et de la situation des individus. C'est là tout son intérêt.

LA CAFÉINE N'EST PAS NOCIVE EN SOI

Ce n'est pas le café à proprement parler qui est nocif pour la santé : il y a d'autres paramètres à prendre en compte, à savoir l'âge, le mode de vie, l'alimentation des individus ou encore la fréquence de la consommation.
Une personne en mauvaise santé, qui fume, qui n'a pas une alimentation équilibrée et qui consomme beaucoup de café, souffrira probablement plus des effets néfastes de cette boisson qu'une personne en bonne santé, qui ne fume pas et qui mange de façon équilibrée.
La régularité de la consommation peut en effet avoir des conséquences sur la santé : plus on boit de café, plus on peut en ressentir les effets néfastes.
L'étude révèle également que les moins de 18 ans sont plus sensibles à la caféine. Cela est probablement dû à la consommation de boissons énergisantes, plus répandue chez les jeunes et qui accroît l'effet néfaste de la caféine.

INSOMNIE, NERVOSITÉ, PALPITATIONS

Les effets de cette surconsommation peuvent être multiples : insomnie, nervosité, accélération du rythme cardiaque, crise d'angoisse, palpitations, tachycardie, arythmie…
De plus, le café, souvent consommé pour stimuler, peut avoir l'effet inverse : plus on en boit, plus on s'excite et moins on a de recul sur ce que l'on fait. On se fatigue donc plus rapidement.
Pour remédier à cela, je conseille de remplacer de temps à autre le café par du thé vert, qui contient également de la caféine, mais qui est assimilé plus lentement par l'organisme et qui est donc moins néfaste. Prendre une ou deux tasses de café le matin et une tasse de thé vert à midi peut être une bonne alternative.

TROUVER DES SOLUTIONS ALTERNATIVES AU CAFÉ

Le fait de définir une dose journalière de caféine comme le préconise cette étude serait une bonne chose, car cela pourrait marquer les esprits et faire diminuer la consommation. Mais il ne faudrait pas tomber dans quelque chose d'anxiogène : ce n'est pas parce que le café peut être néfaste au-delà d'un certain seuil qu'il faut arrêter d'en consommer.
D'ailleurs, je ne pense pas qu'il y ait une surconsommation de café : les personnes âgées ont tendance à se réguler elles-mêmes et les jeunes ne sont pas férus de cette boisson. Les personnes "à risque" sont surtout les étudiants, qui veulent être stimulés pendant leurs révisions et les adultes, qui veulent avoir plus d'énergie au travail.
Il faut donc s'inspirer de cette étude, ne pas la rejeter car elle dit vrai, sans tomber dans l'interdiction. Je conseille simplement à ceux qui boivent trop de caféine de trouver des solutions alternatives, qui leur permettront de diminuer leur consommation. Ces personnes peuvent par exemple manger du poisson, des myrtilles, éviter les graisses cuites ou encore les fritures, afin d'augmenter leurs performances intellectuelles. Elles peuvent également associer à leur déjeuner des céréales, du riz basmati ou encore du quinoa, qui ont un index glycémique bas et qui permettent au cerveau de consommer du glucose et donc d'être performant.

Orthodontie : pour un sourire aussi sain que beau

Ce type de traitement - possible dès le plus jeune âge - améliore l'hygiène bucco-dentaire, réduit les apnées du sommeil et donne des résultats définitifs.
Les "redresseurs de dents" sont parfois considérés comme des spécialistes de l'esthétique. Il est vrai qu'afficher un sourire avec des dents parfaitement alignées (et évidemment bien blanches de surcroît) est très engageant et valorisant. Mais les bénéfices de l'orthodontie ne se limitent pas à cet aspect important de la vie sociale. C'est ce que veut démontrer la Fédération française d'orthodontie (FFO), qui rend publics aujourd'hui les résultats d'une étude de Harris Interactive* portant sur les connaissances en la matière et les idées reçues.
Globalement, quand on leur demande de définir l'orthodontie, la majorité des Français l'identifie à "un traitement permettant de redresser les dents et de corriger la dentition et le positionnement de la mâchoire". Cette réponse, qui témoigne d'une assez bonne connaissance du sujet, s'explique par le fait que 35 % d'entre eux sont ou ont été directement concernés par l'orthodontie. En revanche, 97 % estiment que ce traitement n'a qu'un bénéfice esthétique, 40 % qu'il n'a aucun impact sur l'hygiène bucco-dentaire et 60 % pensent que le résultat n'est pas définitif. Autant d'idées que les spécialistes veulent combattre.
Tout d'abord, l'orthodontie ne consiste pas uniquement à remettre les dents et les mâchoires droites, elle contribue aussi au bien-être du patient et, surtout, à lui assurer l'optimisation des trois fonctions de la bouche que sont la mastication, la déglutition et la phonation. De plus, elle a un effet bénéfique sur les apnées du sommeil (qui peuvent se manifester dès l'enfance). "En élargissant le maxillaire, l'orthodontiste élargira les fosses nasales, ce qui permettra à l'air de mieux circuler par le nez", explique le docteur Jean-Baptiste Kerbrat.
Redresser les dents favorise aussi une bonne hygiène de la bouche en simplifiant grandement le lavage. La brosse peut aller partout, y compris dans les coins les moins accessibles, et nettoyer chaque dent individuellement. En plus de la prévention des caries, "on constate que les dents qui ne sont pas droites sont plus foncées, plus jaunes et souvent plus entartrées", ajoute le docteur Aloé-Tavernier.
Quant à la persistance des effets du traitement, elle est réelle. Néanmoins, il faut savoir que si la taille des dents reste constante, la longueur et la largeur des arcades dentaires diminuent légèrement avec l'âge.
Cette contraction naturelle peut donc entraîner quelques modifications en vieillissant, des malpositions dentaires, le plus souvent des incisives du bas. "Comme un visage prendra des rides avec le temps, nos dents ont tendance naturellement à s'encombrer, lentement, mais inexorablement", explique le docteur Olivier Migault.

Reste un point qui ravit les orthodontistes : les Français interrogés sont conscients des progrès réalisés au cours des vingt dernières années. Près de 85 % s'accordent sur la plus grande discrétion des appareils et 80 % sur la moindre douleur induite par les traitements. Enfin, ils sont 62 % à penser que l'on ne peut pas commencer un traitement orthodontique avant l'âge de 11-12 ans. Il existe pourtant aujourd'hui des traitements dits "précoces", pouvant être mis en place dès l'âge de 5-6 ans. Mais il n'est pas évident que cela fasse sourire les gamins...
* Enquête réalisée du 24 au 26 mars 2015 sur un échantillon de 1 020 personnes représentatif des Français âgés de 15 ans et plus.

Vapoter ne favoriserait pas le tabagisme chez les jeunes

L'e-cigarette ne pousserait pas les jeunes à fumer des cigarettes traditionnelles, selon les résultats d'une enquête réalisée par l'association de lutte contre le tabagisme, Paris sans tabac.
Vapoter ne favoriserait pas le tabagisme chez les jeunes
Vapoter ne créerait pas une dépendance à la nicotine chez les adolescents et ne les pousserait à fumer des cigarettes. Et si la cigarette électronique a connu un fort succès auprès des plus jeunes, son expérimentation baisse de plus en plus, selon les conclusions de l'enquête. L'association a mené une étude à Paris auprès de 3 350 adolescents pour comprendre le comportement des jeunes vis-à-vis de l'e-cigarette et du tabac.
Les conclusions de cette enquête révèlent qu'à 12 ans, 10% des élèves interrogés ont déjà expérimenté la cigarette électronique et que plus de la moitié des ados de 16 ans a déjà vapoté. Mais, la majorité (environ 72%) de ceux qui l'expérimentent ne l'utilise pas régulièrement.

UNE CONSOMMATION EN BAISSE

L'étude dévoile aussi que l'e-cigarette a de moins en moins de succès auprès des plus jeunes. Entre 2014 et 2015, sa consommation est passée de 14% à 11%, chez les 16-19 ans et de 9,8% à 6% chez les 12-15 ans. « Ainsi l'usage régulier concerne moins de 10% des élèves de 12-19 ans à Paris », conclut l'association dans un communiqué.
« Clairement, la cigarette électronique n'apparaît pas comme un produit de rentrée dans le tabagisme mais comme un produit de remplacement du tabagisme chez les jeunes, à Paris », explique au quotidien d'information Le Parisien, le professeur Bertrand Dautzenberg, pneumologue, président de Paris Sans Tabac.
« L'e-cigarette est un moindre mal, même si « le mieux est de ne rien prendre », conclut le professeur Dautzenberg.
En effet les chiffres du tabac en France sont alarmants. La consommation de tabac, qui avait diminué à partir des années 1970, a augmenté depuis 2005, en particulier chez les femmes et dans les classes socio-économiques défavorisées, pour atteindre près de 34% des adultes d'après l'Institut national de veille sanitaire. La cigarette tue 200 fois par jour en France et fait perdre entre 10 et 15 années de vie sans problèmes de santé à chaque fumeur.

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTÈRE DE LA CULTURE
DIRECTION DE LA CULTURE
DE LA WILAYA D'ORAN
21, RUE ABDERRAHMANE MIRA
TÉL /FAX : 041.39.79.18

وزارة الثقافة
مديرية الثقافة
لولاية وهران
21، شارع عبد الرحمن ميرا
الهاتف/ الفاكس:

RÉF : 19/D.C.W.O/S.P/2015

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N° 09/2015
RÉALISATION D'UNE ANNEXE DE LA BIBLIOTHÈQUE NATIONALE
NIF : 412017000031029

La Direction de la culture de la wilaya d'Oran, lance un avis d'appel d'offres national restreint relatif à la réalisation d'une annexe de la bibliothèque nationale à Oran

Site : Oran

Les entreprises qualifiées spécialisées ayant le certificat de qualification et classification professionnelle travaux bâtiment catégorie **04 (quatre)** et plus, peuvent retirer le cahier des charges auprès de la Direction de la culture de la wilaya d'Oran.

«21, Rue Abderrahmane Mira- Oran »

Les dossiers de la soumission comprendront une offre technique et une offre financière.

1- L'Offre technique :

Dossier administratif :

●La déclaration à souscrire selon modèle ci-joint (renseignée, signée, datée et portant le cachet du soumissionnaire)●La déclaration de probité selon modèle ci-joint (renseignée, signée, datée et portant le cachet du soumissionnaire)●Le présent cahier des charges paraphé par le soumissionnaire annexé de ses spécifications techniques ●Une copie du certificat de qualification catégorie IV ou plus en bâtiment, activité principale●Une copie de l'extrait du registre de commerce ●Les trois attestations d'organismes de sécurité en cours de validité CNAS, CASNOS, CACOBATH (conformes à l'original)●Un extrait du casier judiciaire du soumissionnaire (original) valide à la date de soumission.

Sont présentés selon l'état en annexe :

●Les attestations de bonne exécution concernant l'expérience et les réalisations passées du soumissionnaire relatives à des travaux de même nature ou de même envergure, délivrées par les maîtres d'ouvrages publics.●Copie de statut pour les sociétés (et modificatif éventuel) (dûment certifiées)●Copie de l'extrait de rôle activité apuré en cours de validité avec la mention « non inscrit sur la liste des fraudeurs »●Copie du numéro d'identification fiscale (dûment certifiée)●Une copie des bilans financiers des 03 dernières années dûment visés par les services des impôts ou le commissaire aux comptes●Les références bancaires (dûment certifiées)●Liste des moyens humains dûment justifiée par les diplômes en précisant l'encadrement mobilisé pour le présent projet (déclarés au niveau de la CNAS) signée par le soumissionnaire●Liste des moyens matériels dûment justifiée par les cartes grises propres à l'entreprise, facture d'achat définitive, contrat d'assurance, PV d'inventaire visé par commissaire au compte pour le matériel non roulant.●Le planning des travaux●Attestation de dépôt des comptes sociaux pour l'année 2013 auprès des CNRC (personnes morales)

Attention : le dossier technique ne doit comporter aucune référence ou indication au montant de l'offre.

2- L'offre financière :

●La soumission selon le modèle ci-joint (signée, datée et portant le cachet du soumissionnaire)●Le bordereau des prix unitaires (dûment signé, et portant signature et le cachet du soumissionnaire)●Le devis quantitatif et estimatif de l'offre (dûment signé, et portant le cachet du soumissionnaire)

Les soumissions accompagnées des pièces réglementaires en vigueur doivent parvenir sous **deux (02)** plis séparés et cachetés : offre technique, offre financière. Et feront l'objet d'un seul envoi dans une enveloppe anonyme portant la mention suivante :

« Soumission à ne pas ouvrir »
Avis d'appel d'offres national restreint n° : 09/2015
Réalisation d'une annexe de la bibliothèque nationale
Site : Oran
Les offres doivent être déposées auprès de la Direction de la culture de la wilaya d'Oran
(21, Rue Abderrahmane Mira- Oran)

La date de dépôt des offres est fixée à **quinze (15) jours** à partir de la première parution de l'avis dans les quotidiens nationaux et le BOMOP à **12:00**. Les soumissionnaires sont invités à assister à la séance d'ouverture des plis techniques et financiers qui aura lieu le même jour à **14h00.**

La période de validité est fixée à **quatre vingt dix (90) jours** plus la durée de préparation des offres **(15 jours) soit 105 jours.**

MADAME LA DIRECTRICE

LE CARREFOUR D'ALGÉRIE ANEP N°:31009329 31/05/2015

EPE/SPA-EGRUT-TIARET-
BP 222. ZONE INDUSTRIELLE- ZAAROURA- TIARET
SECRÉTARIAT DE LA COMMISSION DES MARCHÉS
CAPITAL SOCIAL 148.000.000.00 DA
TÉL : 046.41.90.22 FAX : 046.41.93.82
NIF : 099914042224513

AVIS D'INFRUCTUOSITÉ

En application des dispositions du décret présidentiel **N°10.236** complété et modifié, portant réglementation des marchés publics, l'EPE/SPA/ EGRUT/TIARET informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'appel d'offres **N°01/15** relatif à la fourniture et le transport de :

- Conduite en PEHD et pièces spéciales en PEHD, de différents diamètres.
- Robinetterie et accessoires en fonte
- Grillage avertisseur

Paru sur les quotidiens **El Djoumhouria et Le Carrefour d'Algérie du 01.04.2015**, qu'il a été déclaré infructueux
Motif : Une seule offre préqualifiée techniquement

LE CARREFOUR D'ALGÉRIE ANEP N°:31300553 31/05/2015

VEND

Vend villa 1er étage 2 pièces, rez-de-chaussée 4 pièces + garages + deux terrasses

75 douar Belgaid - Bir el Djir
Contacter le: 07.79.21.77.78

الأستاذ بن كريتلي سيد احمد حراق
موثق بمستغانم، 02 شارع محمد خميستي
الرمز: 2551

تغيير موضوع الشركة
تحويل المقر الاجتماعي للشركة
شركة ذات مسؤولية محدودة وذات الشخص الوحيد "مليكي نصر الدين لأشغال البناية والترقية العقارية"

رأس المال: 1.600.000.00 دج
بموجب عقد تم وضعه بتاريخ 21 ماي 2015، المسجل، قرر السيد مليكي نصر الدين (ولد احمد) الساكن بمستغانم تغيير موضوع الشركة بإضافة: -مؤسسة اشغال الكهرباء (رمز النشاط: 109206). صناعة مواد البناء للعمارات (رمز النشاط: 109107). -تحويل المقر الاجتماعي للشركة الى مستغانم حي العقيد عميروش، شارع بن سعدون منور عمارة أ BLOC A تحت رقم 2-A.
تم إيداع نسختين من العقد بالمركز المحلي للسجل التجاري بمستغانم.

الموثق

ECHANGE

Cause rapprochement familial, échange logement **F4 à la Cité Jeanne d'Arc**, Gambetta, Oran Bien situé, **toutes commodités** à proximité, vue sur mer **contre** similaire à Akid Lotfi ou à la cité AADL de la pépinière.

Tel :06.69.76.60.16

المكتب العمومي للتوثيق الأستاذ بوخاري رابح
الموثق بسيق، 32 شارع العقيد لطفي

محضر اجتماع

بموجب عقد تلقاه مكتب الأستاذ بوخاري رابح موثق بسيق في 2014/04/23، والمسجل بمكتب معسكر، تم بيع من طرف السيد/ عمور عبد المالك الى الشركة ذات مسؤولية محدودة المسماة "راداق" موجودة بسيدي بلعباس طريق وهران المنطقة الشمالية UB4 مجمع 150 مسكن عمارة 02 الطابق الارضي قطعة رقم 01، رأسمالها (1.000.000.00دج) من طرف السيدين/ أورمضان محمد جلال ورضوان، مقيدة بالسجل التجاري من ولاية سيدي بلعباس في 04 فبراير 2013، تحت رقم: 13 ب22/00-0023874، بناية تتمثل في مجينة موجودة بزهانة ولاية معسكر تجزئة 21 قطعة منطقة النشاطات تحمل رقم (12، 13، 14، 15)، تبلغ مساحتها (2941م2) بثمن قدره (50.000.000.00دج). نسختان من هذا العقد سيتم إيداعهما بالمركز الوطني للسجل التجاري بولاية سيدي بلعباس.

للإعلان/ الموثق

المكتب العمومي للتوثيق الأستاذ بوخاري رابح
الموثق بسيق، 32 شارع العقيد لطفي

تعديل القانون الأساسي للشركة

بموجب عقد محرر من طرفنا بتاريخ 18 ماي 2015، والمسجل، قررت الشركة ذات مسؤولية محدودة المسماة "بودالة" الكائن مقرها ببئر الجير التعاونية العقارية الشمسية رقم 576 حي خميستي ولاية وهران وعنوان ثانوي بسيق منطقة النشاطات رقم 31 ولاية معسكر يتمثل موضوعها في استيراد وتصدير المواد الكيماوية بكل أنواعها والمستحضرات الكيماوية المعدة لكل الاستعمالات، وبيع بالجملة للمواد الكيمانية في رفع رأسمال الشركة الى (5.000.000.00دج) بدل (1.000.000.00دج) وإضافة نشاطات تجارية اخرى تتمثل في (101 401)، (003 309). نسختان من هذا العقد سيتم إيداعهما بالمركز الوطني للسجل التجاري لولاية وهران.

للإعلان/ الموثق

FEDERATION ALGERIENNE DES DONNEURS DE SANG Affilée à la fédération international des organisations des donneurs de sang

لجنة المتبرعين بالدم لولاية وهران

Comité des donneurs de sang de la wilaya d'Oran

قال الله تعالى بعد بسم الله الرحمان الرحيم

"من أحيا نفسا كأنما أحيا الناس جميعا"

صدق الله العظيم

نداء إلى ذوى القلوب الرحيمة

نداء نوجهه إليكم بصوت أهات وآلام المرضى المحتاجين إلى قطرة من دمكم، وخاصة إلى مرضى السرطان الذين يحتاجون خاصة إلى صفائح الدم البيضاء، تلك المادة الحيوية التي بفضلها نستطيع انقاد حياة هؤلاء المرضى إن شاء الله وبفضله، فلا تبخلوا عليهم وكونوا كرماء فانتم بالنسبة لهم الأمل في الحياة ومكافحة شبح مرض السرطان الذي لم تسلم منه حتى الأطفال البريئة التي لم تبرح منذ ولادتها المستشفيات للمعالجة.

وباسم الجمعية وجميع المرضى نقدم لكم جميع تشكراتنا، ودعواتهم المستجابة لمساعدتكم وكرمكم اللذان رسما الفرحة والأمل على وجوههم وساعدتهم على التخلص من هذا المرض.

من يهمه الأمر الاتصال بالأرقام التالية: 0792906730/ 0554321403/ 0772367115

ع/مكتب الجمعية
رئيسة الجمعية السيدة: سرير

Siège social : Pavillon Chalet N°08 – CHUO E-mail : serir.soumaya@yahoo.com

Compte bancaire CPA agence Oran Soummam 041 418 249461

Fax : 041.45.51.74, tel : 0772367115/ 0554321403/0792906730

ETS LAZREUG MOSTAGANEM

DACIA

Disponibilité Immédiate
Avec Carte Jaune

~~1 339 500DA~~

PRIX CHOC
REMISE Exceptionnelle de 160 000 DA
Nouveau Dacia STEPWAY

1 179 500 DA TTC

-Double Airbag
-ABS
-Ecran Tactile 7
-Air Conditionné
-Rétroviseur électrique
-04 Vitre Electrique
-Barre Longitudinal
-Roue Tôlée 16
-Peinture Métallisée

EXIGER PLUS, PAYEZ MOINS

09h05 : Emission: Saidati
10h25 : Feuilleton
11h25 : Émission
12h45 : Emission
13h00 : Journal
13h30 : Feuilleton
14h30 : Emission
16h30 : Hadaiq El Moustaqbel
17h00 : Dessin Animé
18h00 : Journal
18h20 : Emission
18h55 : Emission
19h20 : Emission Familitena
20h00 : Journal
20h45 : Khalasli Kahwa
21h00 : Émission
22h15 : Chahid Wa Chawahid
23h00 : Émission

TF1

06:30 : TFou
10:20 : Automoto
11:00 : Téléfoot
11:55 : L'affiche du jour
12:00 : Les douze coups de midi
12:50 : Du côté de chez vous
13:00 : Journal
13:25 : Grands reportages
14:45 : Reportages
15:25 : Mentalist
16:20 : Mentalist
17:15 : Sept à huit
18:30 : Sept à huit
19:55 : Météo
20:00 : Journal
20:30 : Du côté de chez vous
20:35 : Là où je t'emmènerai
20:45 : Météo
20:55 : Un plan parfait
23:00 : Esprits criminels
23:45 : Esprits criminels

France 2

12:05 : Tout le monde veut prendre sa place
12:55 : Ma maison s'agrandit & se rénove
13:00 : Journal
13:20 : 13h15, le dimanche...
14:38 : Roland Garros et moi
14:39 : Météo 2
14:41 : La famille Millevoies, à chacun son métier
14:45 : Point route
14:50 : Le bon vivant
14:55 : Tennis
20:00 : Journal
20:40 : Parents mode d'emploi
20:46 : D'art d'art
20:47 : Image du jour : Roland Garros
20:50 : Le bon vivant
20:55 : Un prophète
23:25 : Non élucidé

CANAL+

08:10 : Les petits chenapans à la rescousse
09:45 : Mia
09:55 : Godzilla
11:55 : Rencontres de cinéma
12:20 : Zapping de la semaine
12:45 : Le JT
12:55 : Le supplément
14:35 : La semaine des Guignols
15:10 : Les nouveaux explorateurs
16:05 : Vikings
16:50 : Vikings
17:35 : L'effet papillon
18:10 : Spécial investigation
19:00 : Le petit journal de la semaine
19:35 : Intérieur sport
20:55 : Enquêtes de foot
22:40 : X-Men : Days of Future Past

France 3

11:30 : Dans votre région
12:00 : 12/13 : Journal régional
12:10 : 12/13 dimanche
13:55 : Miss Fisher enquête
15:00 : En course sur France 3
15:20 : Louis la Brocante
17:00 : Du côté de chez Dave
17:55 : Le grand Slam
18:45 : La famille Millevoies, à chacun son métier
19:00 : 19/20 : Journal régional
19:30 : 19/20 : Journal national
20:05 : Tout le sport
20:10 : Le journal de Roland-Garros
20:13 : Ma maison s'agrandit & se rénove
20:20 : Zorro
20:50 : Inspecteur Barnaby
22:20 : Inspecteur Barnaby
23:55 : Soir 3

M6

06:00 : M6 Music
07:00 : Absolument stars
09:30 : M6 boutique
11:10 : Sport 6
11:20 : Turbo
12:40 : Météo
12:45 : Le 12.45
13:05 : Recherche appartement ou maison
14:20 : Maison à vendre
16:10 : 66 minutes : le doc
17:15 : 66 minutes
18:40 : 66 minutes : grand format
19:40 : Météo
19:45 : Le 19.45
20:05 : E=M6
20:40 : Sport 6
20:55 : Capital
23:00 : Enquête exclusive

arte

11:20 Metropolis
haut de page
12:00 : Les maîtres faussaires de Berlin
12:30 : Philosophie
13:00 : Square
13:40 : 360°-GEO
14:20 : Mozambique
16:00 : L'aventure Rosetta
17:35 : Histoires de la Scala
18:30 : Ravel-Stravinsky, les années d'amitié
19:15 : Cuisine royale
19:45 : Arte journal
20:00 : Karambolage
20:15 : Vox pop
20:40 Série TV : Portraits de voyages
20:45: Un shérif à New York
22:20 : Un frisson dans la nuit

Votre soirée

France 2 — **19h50**

UN PROPHÈTE

Réalisé par : Jacques Audiard
Acteurs : Tahar Rahim (Malik El Djebena) Niels Arestrup (César Luciani) Adel Bencherif (Ryad) Reda Kateb (Jordi) Hichem Yacoubi (Reyeb)

Malik, 19 ans, vient d'être condamné à six ans d'emprisonnement. Illettré et d'apparence fragile, il se retrouve au beau milieu de criminels endurcis. Tentant de faire profil bas, il est toutefois vite repéré par un gang de prisonniers corses, dirigés par César, qui font leur loi au sein de l'établissement pénitentiaire. Ils ordonnent à Malik, en échange de leur protection, d'assassiner un autre détenu, Reyeb.

TF1 — **19h45**

UN PLAN PARFAIT

Réalisé par : Pascal Chaumeil
Acteurs : Diane Kruger (Isabelle) Dany Boon (Jean-Yves) Alice Pol (Corinne) Robert Plagnol (Pierre) Jonathan Cohen (Patrick)

Pour les femmes de la famille d'Isabelle, le premier amour n'est jamais le bon. Pour être sûre de ne pas perdre Pierre, l'homme de sa vie, la jeune femme a l'idée de se marier au Danemark avec un inconnu puis divorcer immédiatement. Dans l'avion, elle fait la connaissance de Jean-Yves, un bavard insupportable. Quand le plan tombe à l'eau à Copenhague, Isabelle décide de charmer Jean-Yves. La voilà partie pour le Kenya.

France 3 — **19h45**

INSPECTEUR BARNABY

LA DÉFENSE SICILIENNE

Réalisé par : Alex Pillai
Acteurs : Neil Dudgeon (John Barnaby) Jason Hughes (Ben Jones) Fiona Dolman (Sarah Barnaby) Tamzin Malleson (Kate Wilding) Richard Lumsden (David Farmer)

Harriet Farmer est agressée dans les bois la nuit où elle devait s'enfuir avec son petit ami, Finn Robson. Plongée dans le coma, la jeune femme se réveille un an plus tard. Barnaby l'interroge mais elle ne se souvient de rien. Finn est soupçonné mais reste introuvable. Le même jour, Edward Stannington, un brillant joueur d'échecs, est assassiné. L'inspecteur tente de déterminer s'il existe un lien entre l'attaque subie par Harriet Farmer et le meurtre de Stannington.

MOTS FLECHES

Bacs de cuisines / Favoriser	↓	Très lié / Recevoir	↓	Le Sud après le Sahara	↓	Bateau ancien / Est étendu	↓	Ennemie
→		↓				↓		↓
En ce lieu / Sans eau	→			Haute fidélité / Crible	→			
→			Se met à table pour les repas	↓ →			Entêté	
Rustique / Risque	→					Baryum / Fait semblant	↓	
→			Arrivée		Clef musicale	↓ →		
Chemin de parc	Aspire / Données en location →							
→	↓				Manganèse / Guides	→		Ville allemande
Cri dans l'arène / Parasite du chêne	→			Afflux / Bruits	→ ↓			↓
→			Dissous en mer / Petit rayon	→ ↓			Le moi en psy	
Incorrectes / Règle			↓				↓	
→		Asinien →				Germanium →		
Coupure en deux d'un parti	→							

HORIZONTALEMENT:

1- Auteur de petits larcins.
2- Coloré en rouge clair. Fissure.
3- Papas à l'écran. Stère.
4- Femme au théâtre.
5- Avoir de l'aversion.
6- Divisible par deux. Est au courant.
7- Ainsi de suite. Possessif. Lancer.
8- Bon pour un nouveau mandat. Multiplie par 10 puissance 12.
9- Oxygéné. Astate.
10- Confère un caractère religieux..

.

VERTICALEMENT:

1- Accessoire de voiture. Auteur.
2- Dont on connaît l'heure et le jour.
3- Sucs digestifs. Glace anglaise.
4- Boire sec. Etendue d'eau.
5- Personnel. Descendre. **6**- Sigle français. Plateau volcanique. Divinité égyptienne.
7- Cinéaste italien. Pareil.
8- Mal intérieur.
9- Note. Fis sortir du compte.
10- Songer. Loupé.

MOTS CROISES

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1										
2					■					
3						■			■	
4										
5	■		■							
6					■					■
7				■			■			
8						■				
9		■	■					■		
10	■									

D	E	M	O	N	T	E	R	L
H	T	R	E	I	N	G	U	A
O	O	A	L	R	O	L	D	D
N	P	B	E	U	I	O	N	O
T	I	O	S	G	S	B	E	M
E	N	T	U	B	S	A	T	I
F	E	E	M	Y	I	L	N	G
L	S	R	M	A	M	M	A	N
A	L	E	Q	U	E	L	N	O
N	L	N	A	D	N	U	E	N
Q	A	I	I	N	S	O	G	N
U	I	A	R	A	C	E	M	E
E	N	R	N	Q	U	E	U	E
E	E	T	T	O	R	A	M	T

MOTS MELES

Biffez tous les mots de la liste ci-après. Les 6 lettres qui restent forment le nom d'une wilaya

DEMONTER	MAROTTE	RABOTE
EMISSION	MEDIANE	RUGBY
FLANQUE	MIGNONNE	SEANCE
GENANTE	MODAL	TENDU
GLOBAL	MONUMENT	TRAINER
HONTE	MUSELE	USANT
LAINE	OPINE	
LEQUEL	QUEUE	

Solution du jeu précédent:
POIX

MOTS EN CROIX

PLACER les neuf lettres de la rangée supérieure dans les cases centrales de la croix de façon à former six mots qu'on peut lire trois horizontalement et trois verticalement.

Les noms propres de lieu sont admis, ainsi que les participes passés accordés, mais pas les verbes conjugués.

R	E	T	I	S	A	B	U	N

		T	H	P				
		A	E	R				
E	M				N	S		
C	R				T	E		
T	E				U	R		
		S	E	A				
		E	R	U				

Solution du jeu précédent:

		L	P	F				
		O	R	L				
A	S	S	O	U	A	N		
C	H	A	U	V	I	N		
J	A	N	V	I	E	R		
		G	E	A				
		E	R	L				

SOLUTIONS DES JEUX DU NUMERO PRECEDENT

MOTS CROISES

P	E	T	R	I	S	S	A	G	E
U	S	E	E	■	S	A	L	O	N
E	■	S	M	E	■	L	E	N	T
R	A	T	I	B	O	I	S	E	R
■	L	E	S	I	N	E	■	S	E
S	I	R	■	O	C	R	E	■	R
U	N	■	E	N	E	I	D	E	■
C	E	P	■	I	S	■	E	T	A
R	A	O	U	T	■	A	N	A	R
E	S	E	■	E	L	U	■	L	A

MOTS FLECHES

■	A	■	V	■	E	■	O	■	
A	B	R	E	U	V	O	I	R	
■	A	A	R	■	E	M	E	U	
O	N	T	■	A	I	N	■	S	
■	D	■	T	U	L	I	P	E	
F	O	R	E	T	■	P	A	N	
■	N	■	S	O	U	R	I	T	
U	S	A	■	U	S	E	R	■	
■	■	E	P	R	I	S	E	S	
D	O	R	A	■	N	E	■	I	
■	S	A	R	M	E	N	T	S	
R	E	■	T	U	■	T	U	E	
■	R	O	I	■	M	E	T	S	

GRILLE GÉANTE

HOROSCOPE

BÉLIER
D'ailleurs, vous avez de plus en plus tendance à vivre par procuration et à fantasmer votre vie, plutôt que la vivre réellement. Décidément, l'imagination est pour vous un havre de paix qui vous permet régulièrement de vous ressourcer et assumer les contraintes du quotidien...

TAUREAU
Mais aujourd'hui, quelque chose vous pousse tout de même à penser à ce que nous deviendrons demain. Les théories écologiques ne parlent que de catastrophes si nous continuons à ce rythme à épuiser notre chère planète.

GÉMEAUX
Vous pourriez être convié à une séance de brainstorming concernant un nouvel appareil de communication. L'idée de la téléportation vous a-t-elle déjà fait rêver ? A moins que ce ne soit le développement de la télépathie ?

CANCER
Le futur tel que nous le décrivent les scientifiques ou les sociologues actuels est bien loin de celui dont vous rêviez lumière éteinte dans votre chambre d'enfant... Mais il n'en est pas moins le fruit d'imaginations aussi puissantes que la vôtre. Les enfants adorent en général la science-fiction.

LION
Depuis quelques mois, vous engagez de nouveaux projets, vous prenez des risques, vous confrontez des peurs - y compris intérieures - et il semble impossible de vous retenir !

VIERGE
Votre façon de vous imposer n'est pas forcément la plus directe qu'il soit. Cela dit, elle ne manque pas pour autant d'efficacité. Pourtant, vous risquez aujourd'hui d'être provoqué sur un autre terrain que le votre ! Allez-vous relever le défi ?

BALANCE
Il est temps, à présent, de vous imposer. Il se peut que certaines autorités vous aient parrainé jusqu'à présent, mais c'est une époque révolue. Professionnellement, vous avez à faire vos preuves, vous avez à prendre des risques.

SCORPION
En ce moment, sur le plan budgétaire, vous avez plutôt tendance à manquer de discernement . Côté finances, apprenez à dire non aux sollicitations que l'on peut vous faire. Vos projets professionnels ou un achat inopiné pourraient vous poser problème.

SAGITTAIRE
Aujourd'hui, vous allez faire preuve de maladresse et vos débordements risquent de vous attirer des difficultés sur le plan professionnel. Vous connaissez actuellement des problèmes relationnels et n'avez de cesse d'imposer vos vues à vos collaborateurs ou à votre entourage.

CAPRICORNE
Ce ne serait pas si impressionnant si la taille de vos projets ne s'était pas considérablement accrue. Vous montez en puissance sans pourtant modifier votre façon de faire. On dirait que les Dieux de la Confiance sont avec vous !

VERSEAU
Votre capacité à créer fait de nombreux émules mais faîtes en sorte d'éviter de vous exalter pour une simple idée, aussi géniale, soit-elle ! En effet, vous connaissez actuellement une euphorie qui a tendance à un peu trop vous enthousiasmer.

POISSONS
Ne pensez vous pas qu'il est grand temps de mettre le holà, à un dévouement proche du sacrifice ? L'heure est enfin venue d'utiliser autrement votre générosité en vous associant, par exemple, à une cause humanitaire ou à une action caritative...

MOTS FLÉCHÉS - GRILLE GÉANTE N°249

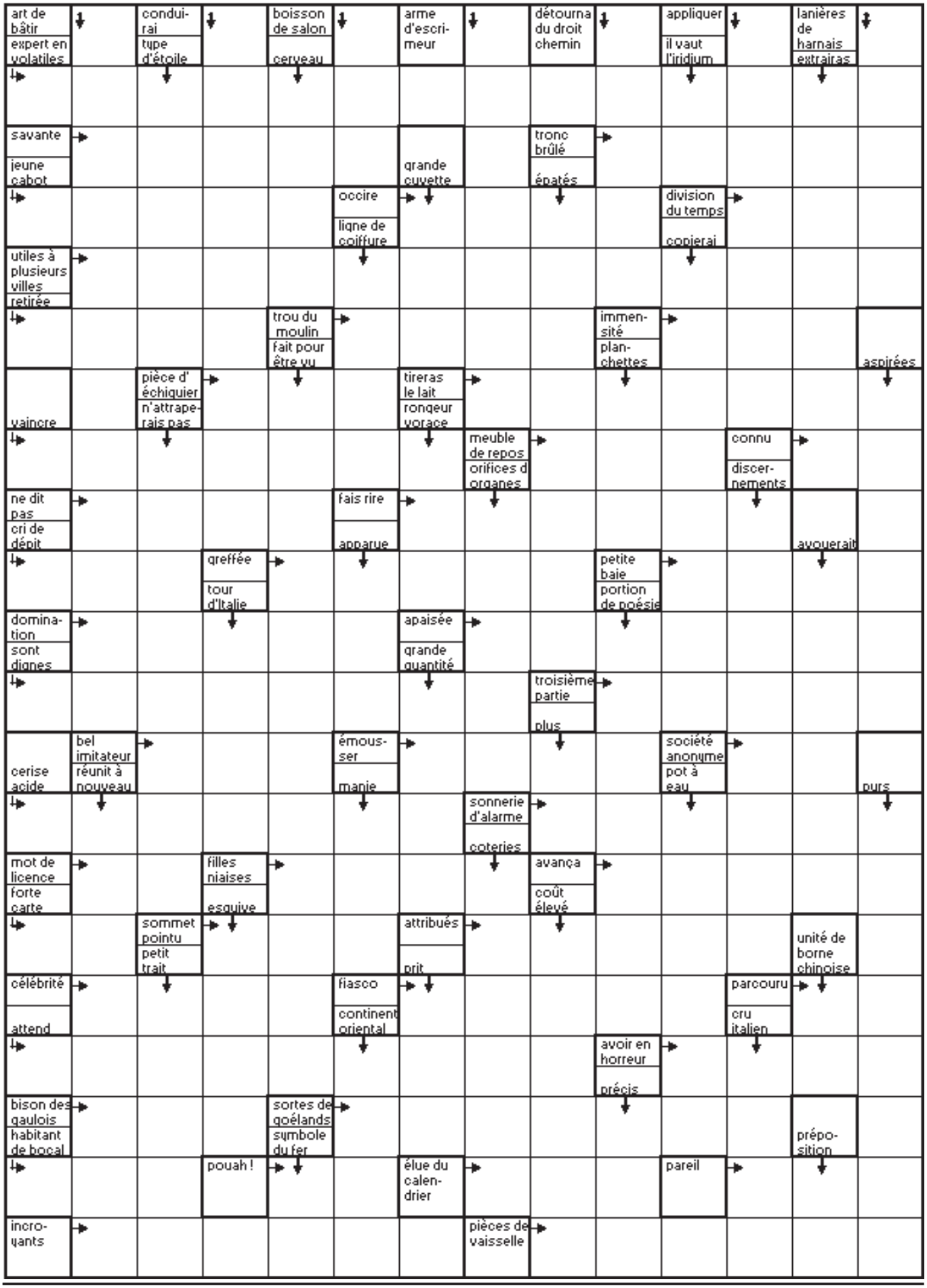

LE CARREFOUR D'ALGERIE
Le journal du citoyen 14ème année
www.carrefourdalgerie.com
DIMANCHE 31 MAI 2015

ORAN 31 | 22

Lever du soleil	05h49
Coucher du soleil	20h12
Humidité	36%
Vent	21km/h

Alger	32-16
Constantine	30-14
Annaba	28-14
Ouargla	36-26
Mostaganem	30-21
Béchar	36-23

ZONE INTERDITE

Mesures d'austérité du gouvernement

Hanoune exprime ses craintes

La secrétaire générale du Parti des travailleurs (PT) Louisa Hanoune a exprimé vendredi à Alger ses craintes quant "aux mesures d'austérité" que compte prendre le gouvernement, estimant que "la véritable austérité doit être appliquée en mettant fin à la dilapidation des deniers publics". Lors des travaux des secrétariats des bureaux des wilayas du Sud, Mme Hanoune a précisé avoir appris jeudi que le gouvernement "ne compte pas ouvrir de nouveaux postes budgétaires et qu'il sera procédé au remplacement de trois retraités par un seul poste". "Si cette décision venait à être appliquée, elle constituerait un ajustement structurel très dangereux", a-t-elle ajouté. Mme Hanoune a souligné que ce type de décisions "pourrait ébranler la ressource humaine et les institutions de l'Etat", affirmant que "l'austérité véritable doit être appliquée en mettant fin à la dilapidation des deniers publics". Elle a, dans ce contexte, appelé le gouvernement à ne pas reporter la mise en oeuvre des programmes du président de la République, Abdelaziz Bouteflika, notamment ceux concernant les wilayas du Sud, soulignant l'importance d'accorder aux nouvelles circonscriptions administratives "des prérogatives effectives et de leur consacrer des enveloppes financières".

Examen du Baccalauréat

«Les sujets porteront uniquement sur les cours dispensés»

La ministre de l'Education nationale, Nouria Benghebrit, a rassuré samedi à Alger les parents d'élèves et les candidats à l'examen du Baccalauréat en réaffirmant que les sujets porteront uniquement sur les cours dispensés. "Je rassure les parents d'élèves et les candidats que les sujets du Baccalauréat porteront uniquement sur les cours dispensés. C'est une chose tellement naturelle qu'il n y'a aucune raison d'inquiétude", a déclaré la ministre en marge de l'installation du Comité sectoriel permanent de la recherche scientifique et du développement technologique dans le domaine de l'éducation. Interrogée, par ailleurs, sur la date du stage prévu pour les lauréats du concours d'enseignants de l'éducation nationale tenu le 27 mai denier, elle a indiqué qu'il aura lieu le mois de juillet prochain sous forme de stage d'imprégnation. De son côté, le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Tahar Hadjar, a indiqué "que personne ne peut déterminer" le taux de réussite au baccalauréat, affirmant que "seuls la volonté et les efforts de l'étudiant seront déterminants". "Personne ne peut déterminer, ni la ministre d'Education nationale ni moi-même, le taux de réussite au baccalauréat. Mais seuls le travail et les efforts du candidat peuvent en donner la tendance", a-t-il dit. Quelque 853.780 candidats passeront l'examen du Baccalauréat qui débutera le 7 juin prochain.

Une délégation sahraouie prend part au 10e congrès du FLN

Une délégation sahraouie conduite par le responsable de la centrale politique a participé à la cérémonie d'ouverture du 10 e congrès du Front du libération National (FLN) à Alger. Salem Lebsir a souligné que la délégation sahraouie a remis une lettre du Président de la République ,SG du Front Polisario, Mohamed Abdelaziz aux participants du Congrès. Au cours de la cérémonie d'ouverture, les membres du FLN "ont réitéré leur solidarité "inconditionnelle" avec la lutte légitime du peuple sahraoui, en renouvelant l'engagement du Parti du FLN de continuer à soutenir les efforts internationaux visant à permettre au peuple sahraoui d'exercer son droit à l'autodétermination". Les délégués du Congrès ont approuvé le président algérien M. Abdelaziz Bouteflika à la présidence du Front de libération nationale.

Khadidja Souleiman est en train de gravir les marches de la célébrité au Golfe

«Je veux mieux connaître le cinéma algérien»

Peu connue du public algérien, Khadidja Souleiman est pourtant une vedette aux Emirats Arabes Unis et même dans certains pays du Moyen orient, vu ses multiples émissions présentées sur les différentes chaînes arabes, mais aussi pour ses apparitions artistiques dans plusieurs feuilletons koweitiens et aussi syriens qui passent généralement durant le mois de Ramadhan. Diplômée en Marketing, Khadidja a toujours voulu faire de la télévision et grâce à son talent et aussi à son acharnement, elle est parvenue à concrétiser son rêve d'enfance. «Depuis que j'étais petite, je rêvais de devenir animatrice de télé et actrice et pour preuve mon passe-temps préféré, contrairement aux filles de mon âge qui jouait à la poupée, je me construisais un monde dans lequel je campais plusieurs rôles. Je m'imaginais animer une émission de divertissement. Et grâce à Dieu, je suis arrivée à réaliser mon objectif, puisque j'ai fait ma première émission en 2013. C'était une émission qui traitait divers sujets de la société mais aussi culturels. Elle passait sur la chaîne «Hawas». Egalement l'an dernier, j'ai assuré la présentation d'un live-show, qui s'intitulait «Number One» et qui fut un véritable succès aux Emirats. La preuve, il y aura une deuxième saison de cette émission après Ramadhan». Malgré son jeune âge, Khadidja Souleiman a fait preuve d'une grande maturité en ce milieu artistique, en démontrant qu'elle a les capacités voulues pour réussir. Et pour preuve, elle s'est imposée dans les pays du Golfe où elle est connue par les médias. Depuis, cette jeune artiste rêve de conquérir le Maghreb. «J'aime l'Algérie, le pays de ma mère, car je suis de père syrien, mais cela ne m'empêche pas de me sentir également algérienne. Et mon souhait est de jouer dans des films algériens et aussi connaître le cinéma maghrébin, car malheureusement, je n'ai aucune idée sur ce cinéma. Ces dernières années, je suis tentée par le connaître et être présente sur la scène artistique en Algérie». Notons d'autre part que cette actrice a joué dans bon nombre de feuilletons koweitiens et aussi syriens, notamment le feuilleton «Hibr El Ayoun» avec la célèbre, actrice koweitienne Hayat El Fahd, également dans un sitcom très suivi durant le mois de Ramadhan, il s'agit de «Ouay Faye», qui regroupe de grands comédiens des Emirats, de même qu'un feuilleton syro-émirati «Banet El Dira». L'année dernière, on l'a vue dans le feuilleton «Ila Men Kounta Habibi», «Pour ce Ramadhan, je viens de terminer le tournage d'un feuilleton syrien qui s'intitule «Fitnet Zamanha» aux côtés de l'actrice Samia El Djazairia. Ça a été pour moi un très grand honneur de jouer avec une aussi talentueuse actrice que j'adore et avec qui j'ai appris pas mal de choses. J'espère que ce nouveau feuilleton plaira aux téléspectateurs. Ce feuilleton devra passer sur la chaîne Abu Dhabi». Actuellement en visite familiale à Oran, Khadija Souleiman nous a révélé qu'elle est en train de lire le script d'un nouveau feuilleton égyptien écrit par l'auteur Mohamed Mahfoud et elle pourrait bien tenter une nouvelle aventure dans le pays des Pharaons. «Pour se faire connaître dans le milieu artistique, il faut passer par l'Egypte, car c'est le pays de l'art et tous les grands acteurs et actrices ont dû aller en Egypte pour se faire un nom. Alors pour moi, cette proposition est une opportunité pour me faire un nom et aussi approfondir mes connaissances dans ce domaine. Et puis, je dois aussi jouer dans un autre feuilleton syrien, dont le tournage est prévu après Ramadhan en Bulgarie. Alors pour moi, cette année s'annonce remplie et c'est une chance pour moi».

H.S.